



Commission des droits

de la personne et
des droits de la jeunesse

Direction principale de l'administration

Le 14 septembre 2026

**PAR COURRIEL SEULEMENT
CONFIDENTIEL**

N/Réf. : ACC-7044

Objet : Votre demande d'accès

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès adressée à Guylaine Montpetit, reçue par courriel le 11 août 2026, se lit comme suit :

« Bonjour,

Je vous écris sur la recommandation de _____ au sujet d'une enquête menée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Il s'agit d'une enquête menée sur la discrimination raciale dans le marché immobilier à Montréal ; cette enquête avait produit en 1989 un rapport sur l'histoire de la communauté noire, rédigé par l'historienne Dorothy W. Williams, et qui est maintenant un livre, *Blacks in Montreal, 1628-1986 : An Urban Demography*.

J'aimerais repérer les documents liés à cette enquête dans le fonds de la Commission que nous détenons aux archives ; pour faciliter ma recherche, je cherche le numéro d'enquête pertinent. Le connaissez-vous, ou sauriez-vous comment le repérer ?

Merci beaucoup pour votre aide, »

Après analyse et vérifications, nous n'avons pas pu repérer, dans les archives de la Commission, de numéro de dossier ou de documents correspondant à votre demande relative à une enquête sur la discrimination raciale dans le marché immobilier à Montréal.

Nous avons toutefois joint un document distinct qui fait mention, de façon incidente, du sujet recherché. Il s'agit du rapport « Montréal au pluriel : Étude sur l'intégration sociale et économique

360, rue Saint-Jacques, 2e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5
Accès pour personnes à mobilité réduite:
361, rue Notre-Dame Ouest

T / 514 873.5146 | 1 800 361.6477
F / 514 873.6032 | 1 888 999.8201
cdpdj.qc.ca
information@cdpdj.qc.ca



En concordance avec notre plan d'action de développement durable, nous privilégions la réception de documents en version électronique.



N/Réf. : ACC-7044

sur huit groupes minoritaires de la région montréalaise », réalisé par la Direction de la recherche de la Commission en 1989.

En terminant, nous joignons copie de l'avis de recours en révision prévu à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-François Trudel, CRIA
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

JFT/np

p.j.



Commission
des droits de la personne
du Québec

Cat. 120-7

MONTREAL AU PLURIEL

*Étude sur l'intégration
sociale et économique
de huit groupes minoritaires
de la région montréalaise*

Rapport synthèse

Alberte Ledoyen
Direction de la recherche

Technicien de recherche: Sylvain Archambault
Traitement de texte: Sylvie Dumaine

Novembre 1989

Afin de ne pas alourdir la lecture du texte, le genre masculin est employé au sens neutre et désigne autant les femmes que les hommes

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que l'auteure

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux organismes et aux personnes qui ont permis la réalisation de cette étude.

Sans la contribution financière du Secrétariat d'État, obtenue grâce à la persévérance de monsieur Georges McDonald, cette recherche n'aurait pu être entreprise.

Nous avons également bénéficié de la collaboration du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, qui nous a consacré du temps et des ressources, et qui s'est chargé de mettre sur pied le Comité aviseur.*

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres du Comité aviseur, dont l'appui et la participation administrative au projet, lors de la phase de cueillette des données, ont été essentiels à la réalisation de la recherche.

Un projet d'une telle envergure a nécessité du temps et sa réalisation a été parsemée d'embûches. C'est grâce à la compréhension et au soutien constant du directeur de la Direction de la recherche à la Commission, monsieur Haïlou Wolde-Giorghis, qui nous a accordé son entière confiance, qu'il a pu être mené à terme. Nous lui en sommes très reconnaissante.

Cette étude n'aurait pu être ni entreprise ni réalisée sans l'appui professionnel de nombreuses personnes qui, à un moment ou l'autre, y ont participé.

Nos remerciements s'adressent en particulier à Madame Muriel Garon, coordonnatrice de la recherche sociale à la Commission, qui a suscité par son enthousiasme la collaboration des divers intervenants, et dont les précieux conseils ont contribué à la qualité de ce rapport de recherche.

Nous remercions également mesdames Renée Lescop et Maria Vaccaro, chercheuses à la Commission, pour la qualité de leur collaboration et de leurs conseils.

Notre reconnaissance s'adresse aussi à messieurs Benjamin Teitelbaum et Gilles Deschamps, qui ont participé à la phase d'élaboration du projet, ainsi qu'à mesdames Denise Helly, Camille Tardieu et Sarah Bélanger, dont nous avons mis à profit les conseils lors de la phase de rédaction de ce rapport.

Enfin, nous remercions de son appui technique Sylvain Archambault, qui a collaboré à toutes les phases de la recherche, et de leur patience à toute épreuve, Sylvie Dumaine, à qui nous devons la qualité de la présentation de ce rapport, et Line Laberge, qui s'est chargée de la présentation du questionnaire.

D'autres personnes, que nous ne saurions toutes nommer, ont contribué à la réalisation de ce projet. Les personnes interrogées sont de ce nombre. Qu'elles en soient remerciées.

Les nombreuses personnes qui ont effectué les entrevues, dans des conditions parfois difficiles, méritent également nos remerciements.

Enfin, par l'intérêt spontané qu'elles ont manifesté à cette étude, plusieurs personnes, parfois à leur insu, ont encouragé l'auteure dans la voie de la persévérance. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements.

* Ricardo Gill, Président

Mesdames et messieurs

Reeta Bahtia, membre jusqu'en juillet 86

Stephanos Constantinidès

Pascual Delgado (Y.M.C.A.)

Luciano DelNegro, membre jusqu'en mai 1987

Arthur Hiess

Marc Romulus

Hedy Taylor

Benjamin Teitelbaum, membre jusqu'en décembre 1986

Marjorie Villefranche

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION: LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE	7
1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET CHOIX DES GROUPES ÉTUDIÉS	9
2. PROFILS COMMUNAUTAIRES	12
2.1 Caractéristiques démographiques	12
2.1.1 Âge et sexe	12
2.1.2 Périodes d'immigration	13
2.1.3 Lieux de naissance	20
2.1.4 Citoyenneté	20
2.2 Types communautaires	23
2.2.1 Le type ethno-économique	23
2.2.2 Le type politico-économique	24
2.3 Ressources communautaires	26
2.3.1 Niveaux de scolarité	26
2.3.1.1 Résultats globaux	27
2.3.1.2 L'influence de la structure sociale d'origine sur le niveau d'éducation	29
2.3.1.3 L'influence du sexe sur le niveau d'éducation	30
2.3.1.4 L'influence de l'âge à l'immigra- tion et du pays de naissance sur le niveau d'éducation	33
2.3.2 Connaissance du français et de l'anglais	40
3. INTÉGRATION SOCIO-POLITIQUE	48
4. LES EFFETS STRUCTURELS DE L'EXCLUSION ÉCONOMIQUE	52
4.1 Structures d'emploi	54
4.2 Structures sectorielles	60

4.3	Les disparités dans la rentabilisation des qualifications	64
4.3.1	L'influence de l'expérience de travail sur les disparités observées	65
4.3.2	L'influence du pays de naissance sur les disparités observées	66
4.3.3	La signification des promotions structurelles dans les communautés ethno-économiques	67
4.4	Les résultats structurels de l'exclusion sur le marché du travail	67
5.	SYNTHÈSE	72
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	81

INTRODUCTION: LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Il faut situer cette étude dans le cadre des responsabilités que la Charte des droits et libertés de la personne⁽¹⁾ impartit à la Commission envers les populations ayant des caractéristiques de race, de couleur, d'origine ethnique ou nationale pouvant les exposer à de la discrimination.

La Commission a comme mandat global d'assurer "par toutes mesures appropriées, la promotion et le respect des principes contenus dans la (présente) Charte" (art. 71)⁽²⁾. La mise en oeuvre de ce mandat peut s'effectuer à travers diverses fonctions, énoncées aux paragraphes de l'article 71:

- "faire enquête selon un mode non contradictoire de sa propre initiative ou lorsqu'une plainte lui est adressée, sur toute situation qui lui paraît constituer (...) un cas de discrimination (...)" (1er paragraphe);
- "élaborer et appliquer un programme d'information et d'éducation, destiné à faire comprendre et accepter l'objet et les dispositions de la (...) Charte." (4^e paragraphe);
- "diriger et encourager les recherches et publications sur les libertés et droits fondamentaux" (5^e paragraphe);
- "recevoir les suggestions, recommandations et demandes qui lui sont faites touchant les droits et libertés de la personne, les étudier, éventuellement en invitant toute personne ou groupement intéressé à lui présenter publiquement ses observations lorsqu'elle estime que l'intérêt public ou celui d'un groupement le requiert, pour faire au gouvernement les recommandations appropriées (7^e paragraphe);

Pour sa part, l'article 86 prévoit ce qui suit:

- "un programme d'accès à l'égalité a pour objet de corriger la situation de personnes faisant partie de groupes victimes de discrimination dans l'emploi, ainsi que dans les secteurs de l'éducation ou de la santé et dans tout autre service ordinairement offert au public" (article 86).

Ces programmes constituent des mesures de redressement visant à rétablir, sur une base d'intervention collective, les désavantages sociaux émanant de pratiques (de sélection, d'embauche, de traitement général) discriminatoires.

C'est dans le but d'enrichir les problématiques sur lesquelles la Commission axe la réalisation de son mandat que cette étude a été conçue.

Les constatations et les hypothèses qui en émaneront pourront éventuellement orienter les interventions de la Commission dans le domaine de la discrimination fondée sur "la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale."

Le but poursuivi par l'étude est en effet de fournir à la Commission et aux autres intervenants dans le domaine, un cadre empirique de référence ayant pour fonctions:

1. d'améliorer les connaissances au sujet des groupes étudiés; et
2. de faire ressortir, à l'échelle sociale, les effets de l'exclusion subie sur la base de critères raciaux ou ethno-culturels.

Lors du processus d'enquête, un tel cadre peut permettre de resituer les cas d'espèce dans une dynamique sociale élargie. Lors des interventions en matière d'information et d'éducation, il peut permettre de mieux cerner les problèmes et les enjeux sociaux que pose la discrimination. Enfin, lors de l'élaboration et de l'opérationnalisation des programmes d'accès à l'égalité, un cadre global de référence peut stimuler la réflexion et fournir des précisions sur les aires sociales où se trouvent les situations d'inégalité les plus aiguës, ainsi que sur les caractéristiques spécifiques de race, couleur, origine ethnique ou nationale qui occasionnent les situations les plus désavantageuses socialement.

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET CHOIX DES GROUPES ÉTUDIÉS

En entreprenant notre étude, nous visions deux objectifs généraux.

Le premier était purement descriptif: fournir un profil global des groupes étudiés.

Le deuxième visait à établir, sur la base d'analyses comparatives, les écarts qui marquent des désavantages socio-économiques entre les groupes étudiés et le groupe majoritaire.

Avant même de déterminer les groupes que nous allions étudier, nous avons été confrontés au problème de leur définition empirique. Avant tout, il nous fallait en effet cerner empiriquement et de façon précise les bassins de population d'où nous tirerions des échantillons représentatifs.

Nous avons dans un premier temps évalué les possibilités de définition empirique que recèlent les critères race, couleur, origine ethnique ou nationale, puisque ce sont eux qui énoncent les caractéristiques qui différencient les populations à étudier.

La nature floue et mouvante de ces critères, sur le plan conceptuel, nous a toutefois guidés vers une autre case de départ. Des critères d'identification, nous sommes passés à la réalité sociale à laquelle ils renvoient. Mais cette réalité est double.

D'une part, il existe bien des groupes ethno-culturels, nationaux ou raciaux qui se définissent comme tels. Mais faute de points de repère empiriques, il est difficile de déterminer à priori les critères qui président à cette auto-inclusion dans un groupe. Les dynamiques internes qui y mènent relèvent d'ailleurs des caractéristiques communautaires que nous nous proposons de décrire.

D'autre part, des classifications ethno-culturelles et raciales s'élaborent aussi à l'extérieur des groupes, mais elles ne coïncident pas nécessairement avec les identités sociales internes. Ces définitions n'ont d'autre fondement que les perceptions sociales externes des différences raciales et ethno-culturelles. Ce sont des catégorisations primaires qui varient selon les contextes historiques, démographiques, politiques et économiques. Ce sont cependant celles-là que les concepts juridiques de "race, couleur, origine ethnique ou nationale" tentent de nommer dans le but de contrer l'exclusion sociale qui pourrait leur être associée.

D'autres classifications externes, rationalisées sur la base de l'exclusion que les premières produisent, se sont élaborées dans les milieux politiques et administratifs. Dans le contexte américain en particulier, ces nomenclatures dichotomisent les groupes différenciés selon que le critère de différenciation est racial ou ethno-culturel. On appelle donc "minorités visibles" les groupes socialement différenciés sur la base de traits physiques associés à la race ou à la couleur, et "minorités ethniques" ceux pour qui le critère de différenciation externe est associé à des traits ethno-culturels.

Puisque nous voulions évaluer les effets éventuels de l'exclusion produite par les différenciations externes, nous avons centré la définition des bassins de population sur ces dernières nomenclatures, de type administratif.

Le point de repère empirique utilisé pour délimiter les univers cherchés à partir des données officielles est l'origine ethnique ou nationale telle que recensée en 1981. Dans le contexte montréalais, il y a possibilité de faire des recoupements empiriques entre certaines origines ethniques ou nationales et certaines caractéristiques perçues comme raciales ou de couleur.

Nos échantillons ont été établis en quatre étapes.

Nous avons relevé dans un premier temps les répartitions en pourcentage des groupes socialement différenciés (sur la base de l'ethnicité ou de la visibilité) dans chacun des secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal. C'est à cette étape que nous avons décidé du choix des groupes que nous allions étudier.

Dans un deuxième temps, nous avons prélevé, pour chaque groupe retenu, un échantillon des secteurs de recensement où le groupe était présent.

Dans un troisième temps, nous avons identifié, par dépistage sur le terrain dans les secteurs de recensement échantillonnés, les ménages comprenant des personnes éligibles pour participer à l'enquête.

Enfin, les informateurs ont été sélectionnés parmi les éligibles dans les ménages.

Étant donné les objectifs à atteindre, étaient éligibles les personnes qui, tout en appartenant aux groupes à étudier, étaient actives sur le marché du travail.

Le choix des groupes étudiés s'est fait à partir de la combinaison de deux critères: leur degré de vulnérabilité à l'exclusion sociale et les possibilités que leur répartition géographique offrait de pouvoir appliquer le modèle d'échantillon retenu.

L'étude porte sur des échantillons de la population active rattachée aux groupes minoritaires suivants (avant pondération):

- Noirs anglophones (385 cas);
- Noirs francophones (218 cas);
- Chinois d'origine (208 cas);

- Sud-est asiatiques: Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens d'origine (197 cas);
- Sud-asiatiques: Indiens, Pakistanais, Sri-Lankais d'origine et originaires du Bangladesh (204 cas);
- Italiens d'origine (201 cas);
- Portugais d'origine (199 cas);
- Grecs d'origine (201 cas).

Notre groupe-témoin est représenté par un échantillon de 387 informateurs d'origine française ou britannique.

Le bassin géographique représenté est celui de la région métropolitaine de recensement de Montréal.

Les entrevues ont été effectuées entre novembre 1986 et avril 1987.

2. PROFILS COMMUNAUTAIRES

2.1 Caractéristiques démographiques

2.1.1 Âge (série de graphiques n° 1) et sexe (graphique n° 2)

Deux des groupes étudiés comptent une main-d'oeuvre plus jeune en moyenne que celle du groupe de référence. Il s'agit des communautés noire francophone et noire anglophone.

Quatre d'entre elles, au contraire, présentent une structure d'âge qui dénote une présence plus accentuée des informateurs plus âgés. Ce sont les communautés italienne, chinoise, portugaise et grecque.

Quant aux deux communautés d'Asie du Sud-est et du Sud, dont la moyenne d'âge se rapproche de celle du groupe de référence, elles dénotent quand-même une structure d'âge où les informateurs âgés de 25 à 34 ans sont en nombre proportionnellement supérieur à celui qu'on observe dans le groupe de référence.

Le ratio hommes/femmes est supérieur à l'unité dans les communautés sud et sud-est asiatique, portugaise, grecque et italienne. Il se rapproche sensiblement de l'unité dans les communautés noire anglophone et chinoise ainsi que dans le groupe de référence. Dans la communauté noire francophone cependant, le ratio est de beaucoup inférieur à l'unité, les femmes représentant 60% de l'échantillon.

2.1.2 Périodes d'immigration (série de graphiques n° 3)

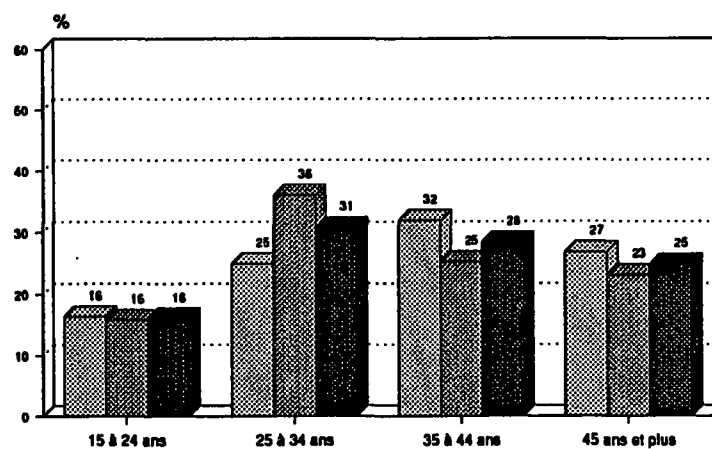
Les structures migratoires obtenues reflètent dans l'ensemble les changements survenus en 1962 dans les critères d'admission de l'immigration canadienne. Ce n'est qu'à partir de cette date que les immigrants dont les caractéristique s'éloignent le plus de la population canadienne majoritaire ont commencé à être admis sans restrictions raciales. Nos échantillons mettent en évidence la présence de deux flux migratoires superposables au type d'immigration. Le premier, qui est propre aux communautés du Sud de l'Europe, débute au cours des années 1950 et s'achève au cours des années 1970. Le deuxième, qui est propre aux groupes dits "visibles" débute au cours des années 1960.

SERIE DE GRAPHIQUES NO 1

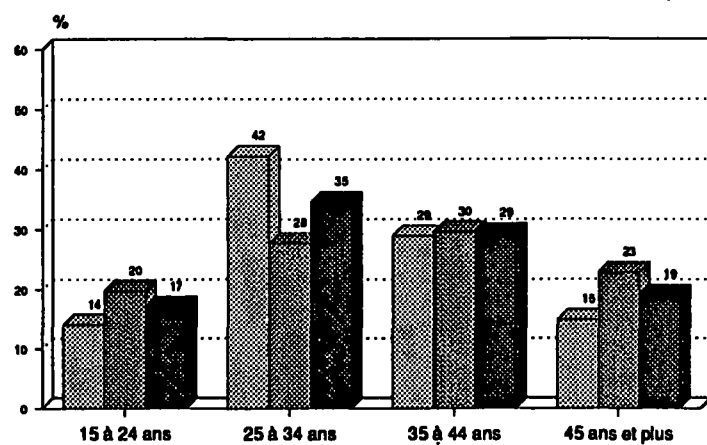
Groupes d'âge selon le sexe

Groupe de référence

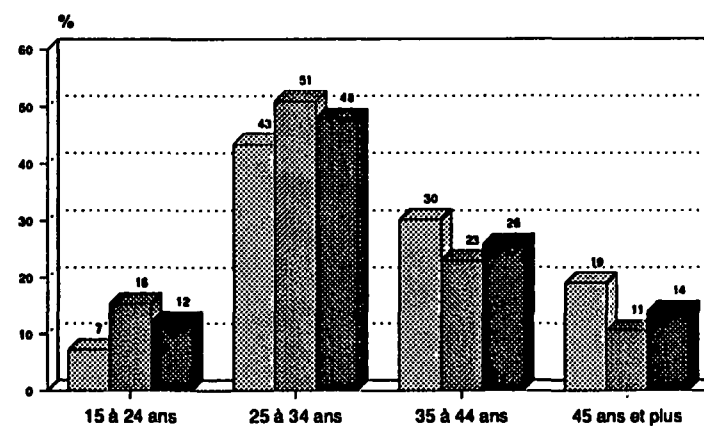
C.D.P. 1987



Communauté noire anglophone
C.D.P. 1987

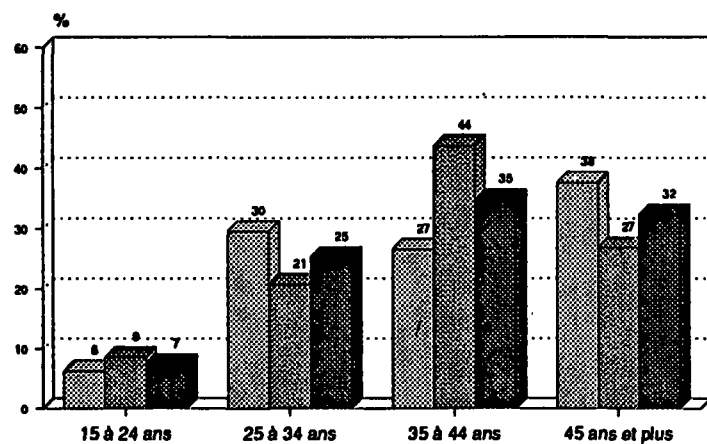


Communauté noire francophone
C.D.P. 1987

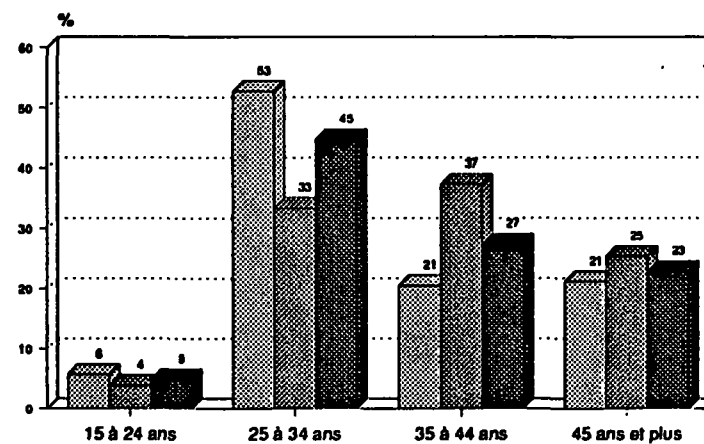


Sexe
Hommes Femmes Total

Communauté chinoise
C.D.P. 1987

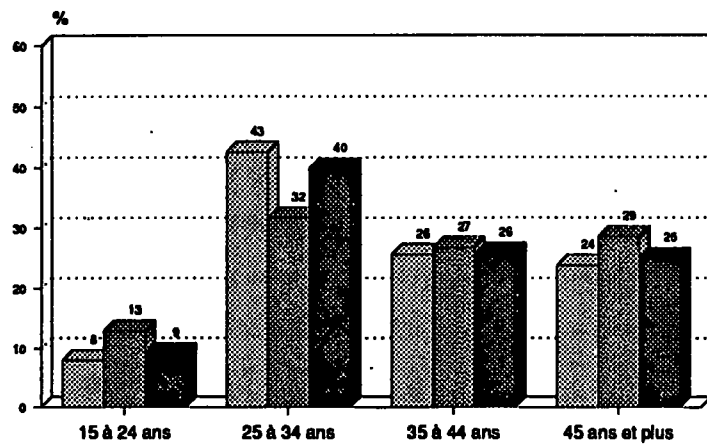


Communauté sud-est asiatique
C.D.P. 1987



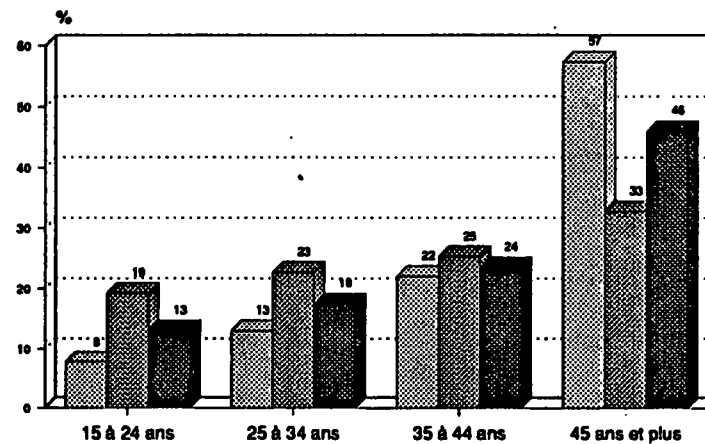
Communauté sud asiatique

C.D.P. 1987



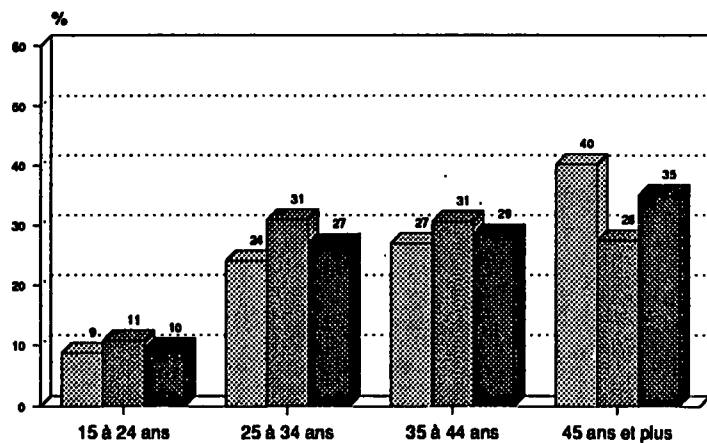
Communauté italienne

C.D.P. 1987



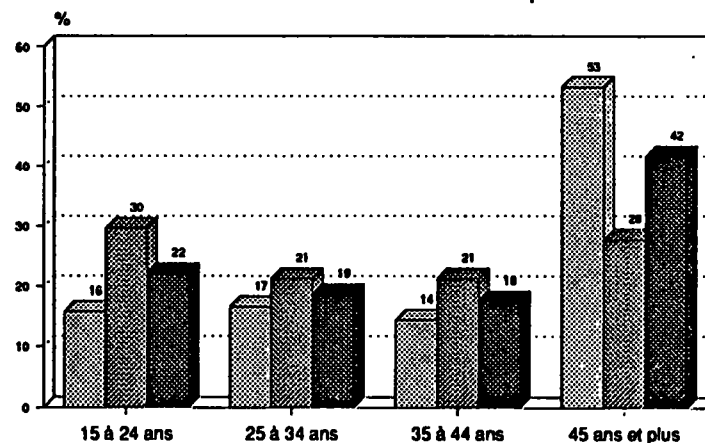
Communauté portugaise

C.D.P. 1987



Communauté grecque

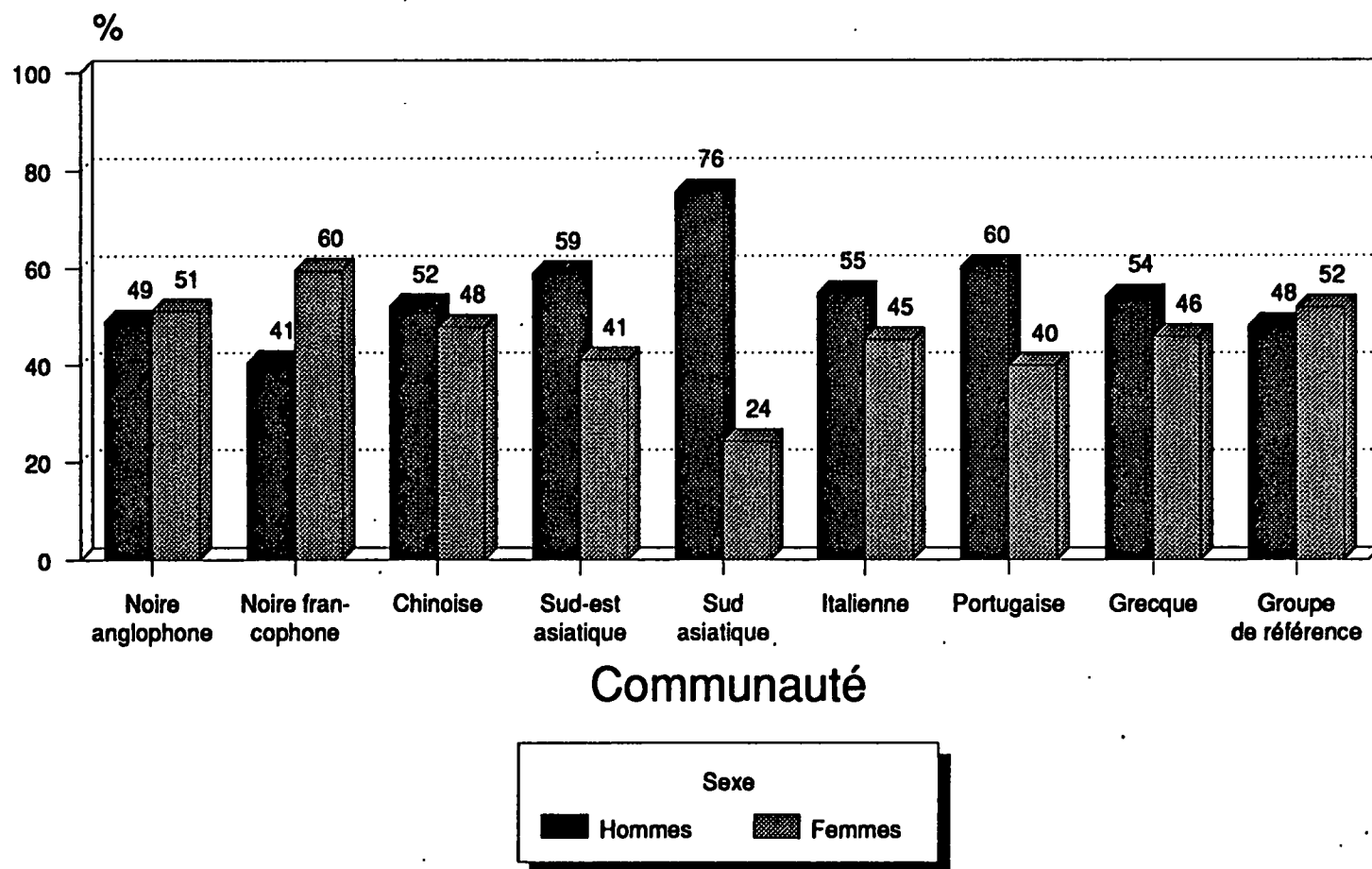
C.D.P. 1987



GRAPHIQUE NO 2

Répartition du sexe selon la communauté

C.D.P. 1987

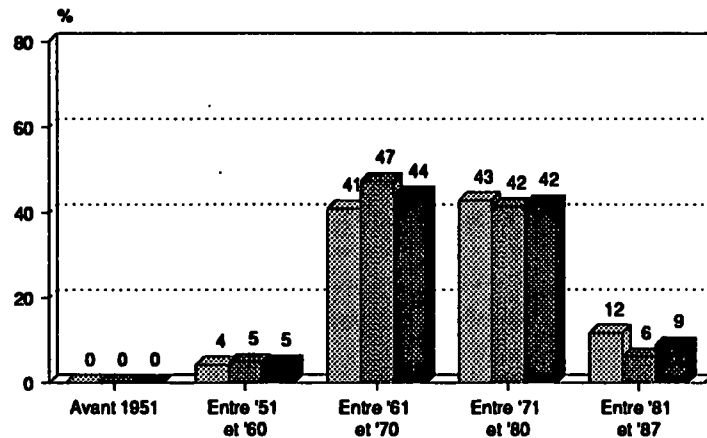


SÉRIE DE GRAPHIQUES No. 3

Période d'immigration selon le sexe

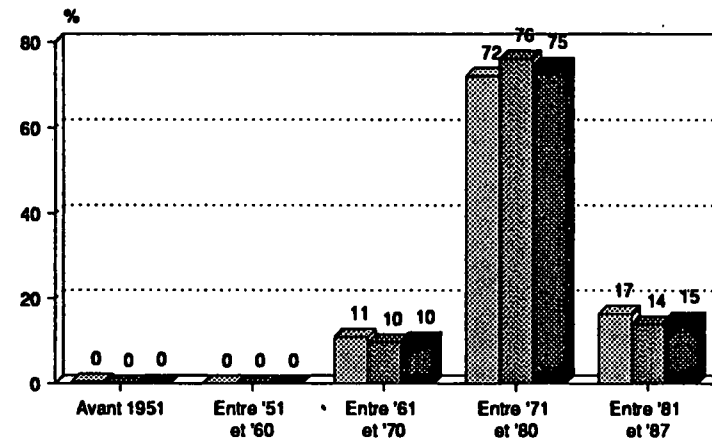
Communauté noire anglophone

C.D.P. 1987



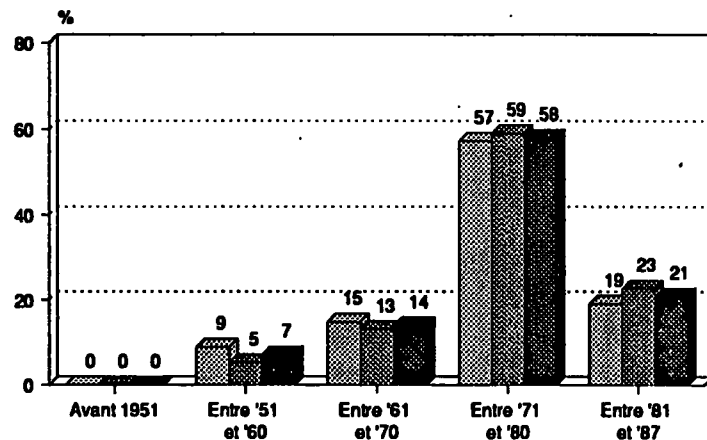
Communauté noire francophone

C.D.P. 1987



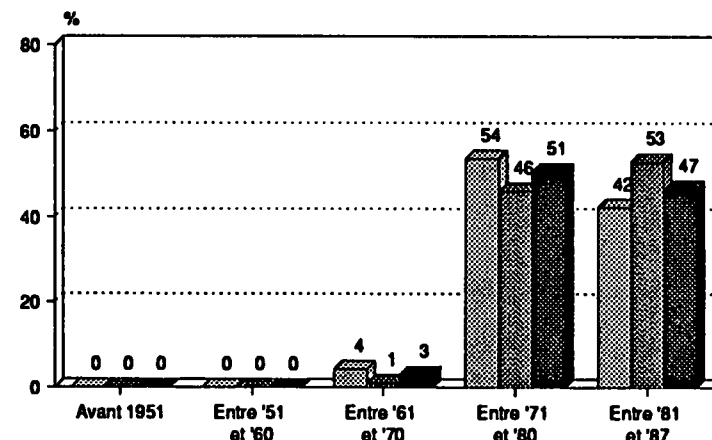
Communauté chinoise

C.D.P. 1987



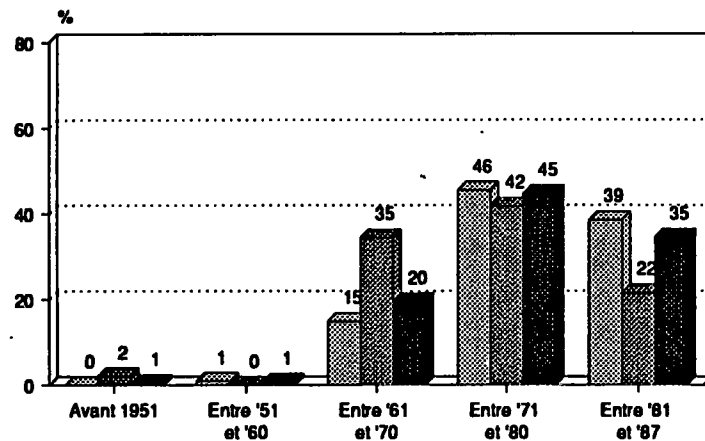
Communauté sud-est asiatique

C.D.P. 1987



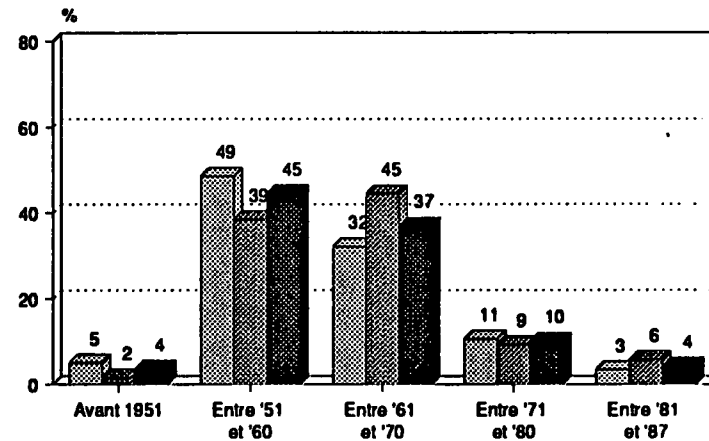
Communauté sud asiatique

C.D.P. 1987



Communauté italienne

C.D.P. 1987



Sexe

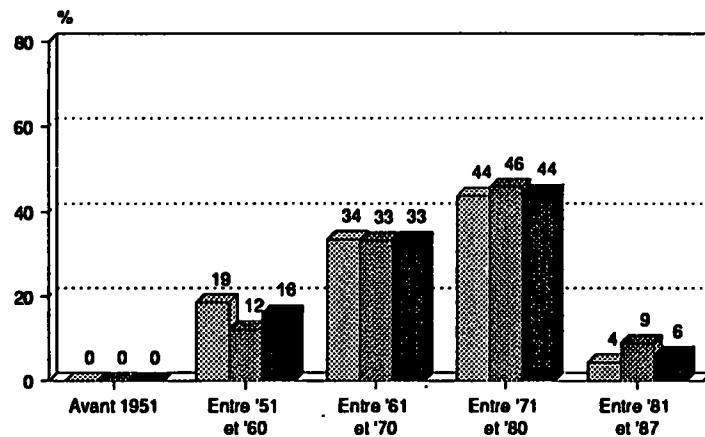
Hommes

Femmes

Total

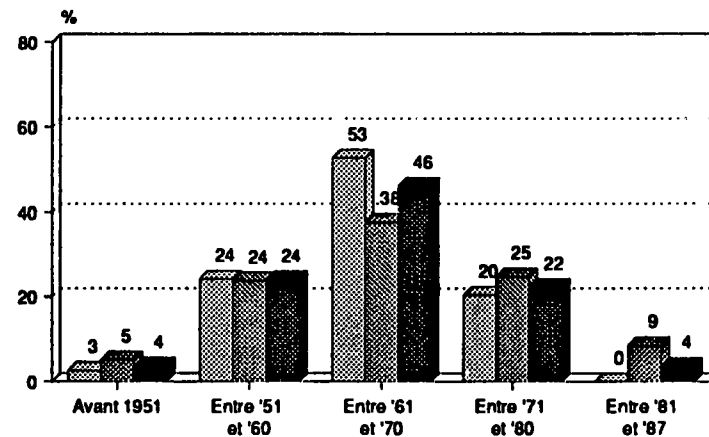
Communauté portugaise

C.D.P. 1987



Communauté grecque

C.D.P. 1987



2.1.3 Lieux de naissance (graphique n° 4)

Les groupes étudiés comprennent pour quelques-uns des natifs canadiens. Il s'agit des communautés les plus anciennes, dont la deuxième génération se trouve en partie sur le marché du travail. Ainsi les natifs canadiens représentent 21% de l'échantillon de la communauté italienne, 29% de celui de la communauté grecque et 17% de celui de la communauté noire anglophone. Dans cette dernière communauté, les trois quarts environ des natifs canadiens appartiennent cependant à une troisième génération, si ce n'est à une quatrième.

2.1.4 Citoyenneté (graphique n° 5)

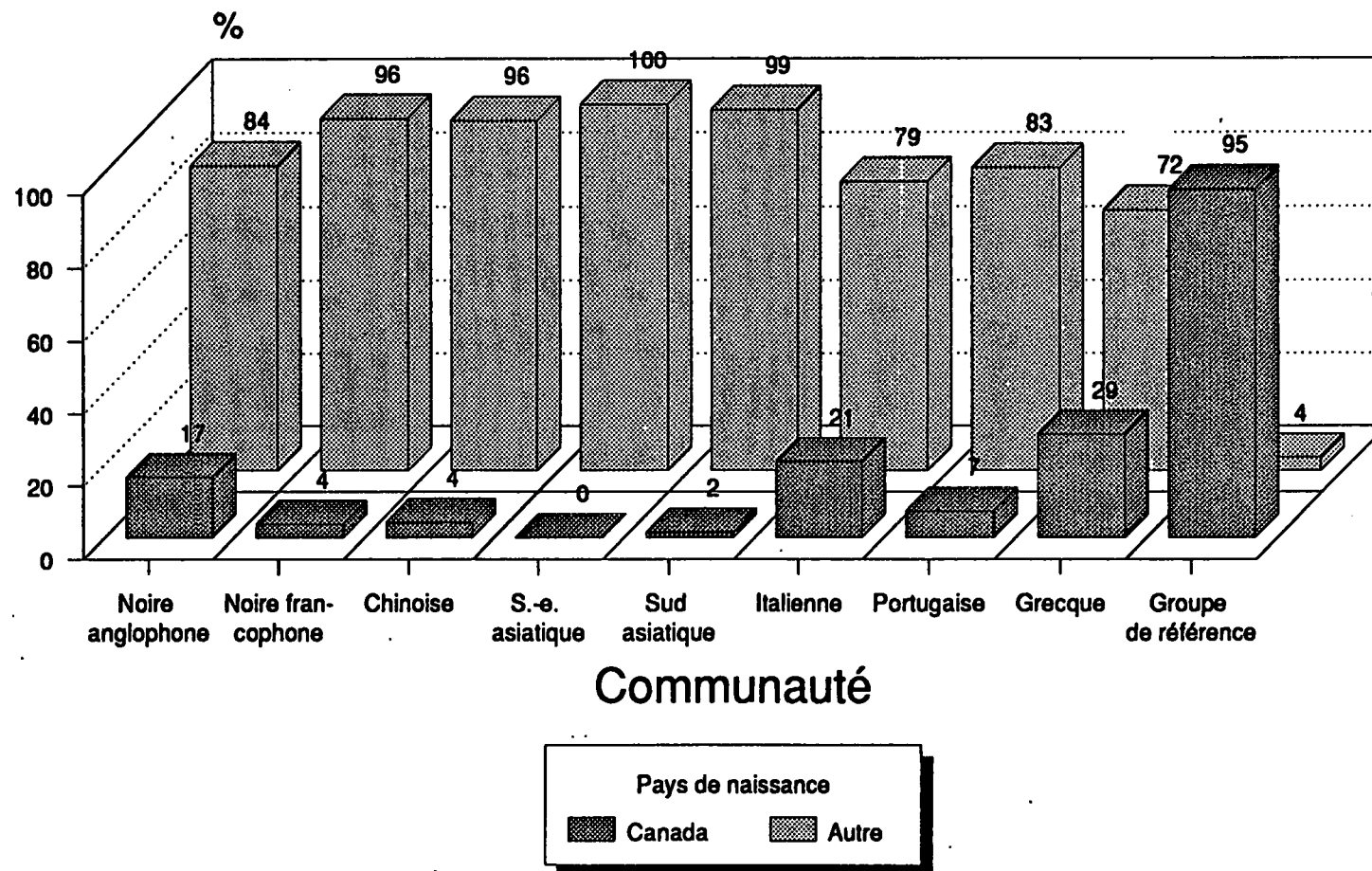
Le taux de naturalisation canadienne est pour l'ensemble des groupes très élevé: il atteint partout le seuil de 70%.

On note une tendance plus marquée à l'acquisition de la citoyenneté canadienne dans les communautés les plus anciennes. Dans les communautés grecque et italienne, 95% et 91% des informateurs sont citoyens canadiens. Mais on note aussi des pourcentages très élevés de citoyens canadiens dans les communautés noire francophone (90%) et chinoise (88%) bien que l'immigration de ces deux groupes soit relativement récente.

GRAPHIQUE No. 4

Pays de naissance selon la communauté

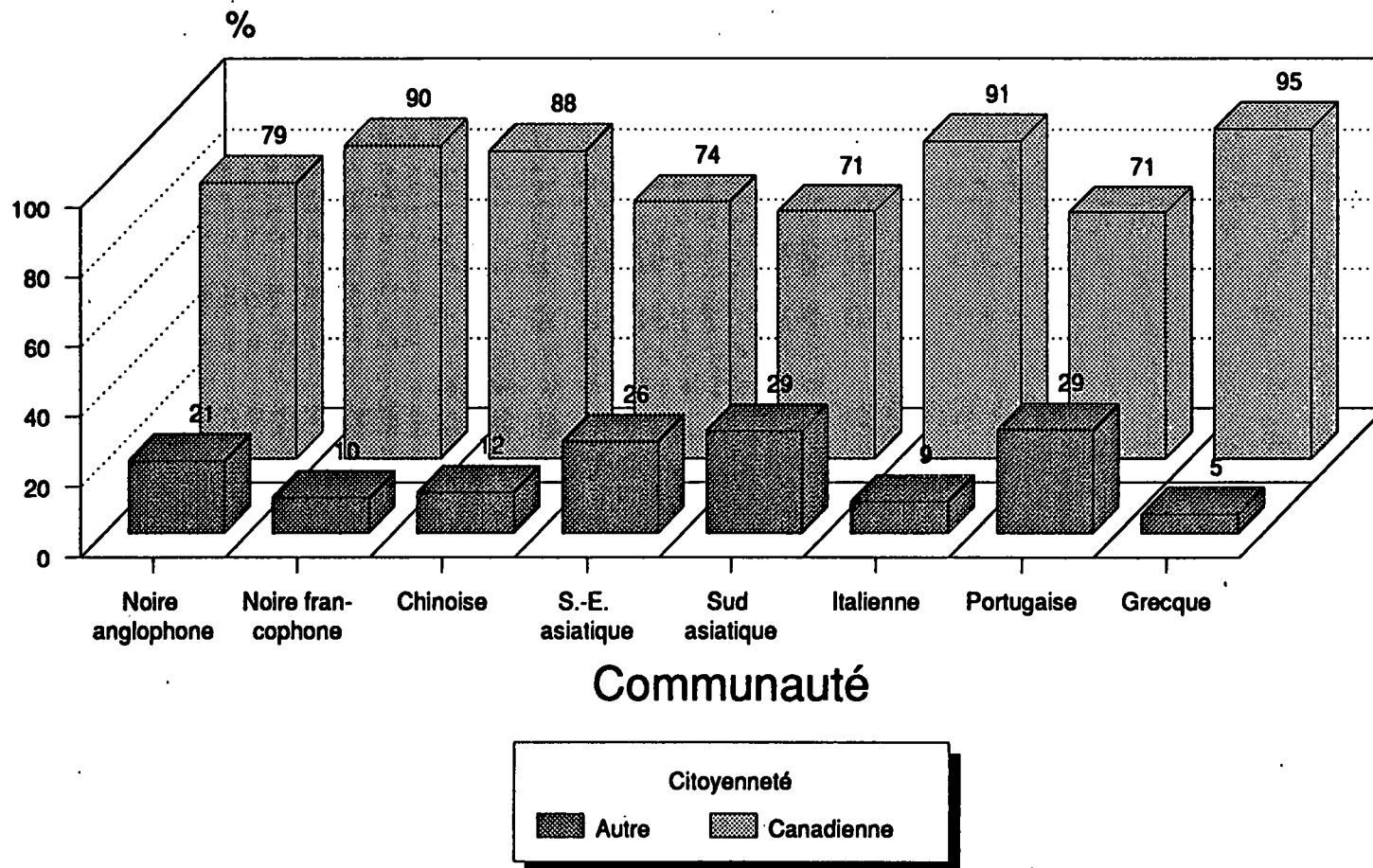
C.D.P. 1987



GRAPHIQUE No 5

Citoyenneté selon la communauté

C.D.P. 1987



2.2 Types communautaires

Dans le but de faciliter la compréhension des résultats observés à partir des structures socio-économiques qui reflètent la situation globale des groupes étudiés, nous avons proposé de considérer ces derniers selon deux types communautaires.

Les types proposés ont été dégagés à partir

1. de la dynamique ayant présidé à la formation à Montréal des groupes étudiés et
2. de la dimension de cette dynamique qui structure à la fois les solidarités internes et le système relationnel entre les groupes différenciés socialement et le groupe majoritaire.

2.2.1 Le type ethno-économique

Les communautés de ce type sont issues de groupes nationaux homogènes, portés par des vagues migratoires liées à la conjonction de deux facteurs: la pauvreté dans les pays d'origine et la demande en main-d'oeuvre non spécialisée dans les États du Nord américain et au Canada. Ces conditions de départ, ainsi que l'exclusion ou l'hostilité subies dans le pays d'accueil, ont produit dans ces groupes la formation d'enclaves économiques sur la base de réseaux (familiaux, régionaux ou plus largement "ethniques") préexistants ou développés dans le pays d'accueil par suite des conditions énoncées plus haut. La main-d'oeuvre de ces groupes, peu scolarisée, s'est alors retrouvée captive, les ghettos économiques étant peu favorables à l'émergence d'un autre type d'insertion et à l'abolition des barrières linguistiques et sociales. Ces communautés sont également relativement ségréguées sur le plan résidentiel et forment des structures sociales et économiques plus ou

moins parallèles aux structures globales. La mobilité sociale y est présente, mais à l'intérieur du réseau ethnique, dont les points de repère dans la définition des statuts socio-économiques sont établis en fonction de la structure sociale interne.

Certaines conjonctures économiques et politiques favorisent également la mise en place de ce type communautaire. Une conjoncture économique où la main-d'oeuvre non spécialisée constitue un facteur important de productivité et une conjoncture politique peu ouverte à l'immigration, deux conditions présentes au Canada jusque dans les années 1960, influencent ce mode d'adaptation ethno-économique à l'exclusion. Par ailleurs, la formation de ce type de communauté renforce d'une part la cohésion interne et d'autre part la différenciation externe ainsi que les stéréotypes qui lui sont associés.

Parmi les groupes étudiés, quatre seraient plutôt de ce type: les communautés chinoise, italienne, grecque et portugaise.

Du point de vue culturel, ces quatre groupes sont homogènes. Ils associent leur appartenance culturelle à leur pays d'origine, et montrent une forte propension à utiliser leur langue vernaculaire dans leurs relations familiales et extra-familiales. Ils sont également homogènes du point de vue religieux. Ce sont par ailleurs des communautés relativement bien connues à Montréal.

2.2.2 Le type politico-économique

Ce type est moins tranché que le premier. Nous l'avons dégagé à partir de certaines caractéristiques des communautés noire anglophone et sud-asiatique. Ces deux groupes se composent d'origines nationales diverses mais n'associent pas systématiquement leurs appartenances culturelles à ces origines. Ils dénotent par ailleurs une tendance à les associer aux termes ou aux expressions

qui les différencient socialement: "sud-asiatiques" , "noir américain", "noir" etc., ce que nous avons interprété comme une manifestation de solidarité interne née de la différenciation externe qui dans le cas des Noirs en particulier, était, si elle ne l'est encore, synonyme d'exclusion.

Ce type communautaire se caractérise par l'absence de structure économique interne, et par la présence de caractéristiques qui favorisent une intégration socio-économique dans la structure globale: niveau d'éducation élevé et présence de professions libérales ou techniques dans le groupe. L'exclusion sociale, qui peut prendre d'importantes proportions, comme le montre le cas de la communauté noire anglophone montréalaise d'avant 1960, n'entraîne donc pas dans ces communautés une stratégie de repli économique, mais plutôt la recherche d'une intégration à la structure globale. Une telle stratégie est d'ailleurs envisageable dans le contexte politique actuel, plus ouvert en principe que le contexte précédant les années 1960 à l'immigration et à l'intégration égalitaire des minorités.

Outre les communautés noire anglophone et sud-asiatique, nous avons associé à ce type communautaire les communautés d'Asie du Sud-est et noire francophone.

Notons que ce type est plus théorique que réel. Par exemple, le groupe sud-est asiatique, composé de trois groupes nationaux distincts, dont l'immigration s'échelonne sur les vingt dernières années, n'a pas développé en apparence de solidarité politique interne en tant que groupe désigné. Il existe cependant ici une solidarité axée sur les origines nationales communes, comme le montre l'existence d'associations et de leaders politiques dans chacun des groupes nationaux inclus dans le groupe désigné.

2.3 Ressources communautaires

L'ensemble des caractéristiques socio-économiques d'un groupe ne marque pas seulement la place de ce groupe dans la structure sociale. Il sert aussi de point de repère dans la formation des stéréotypes sociaux désignant le groupe et les individus qui sont perçus comme en faisant partie. Aussi la connaissance de ces caractéristiques n'est-elle pas uniquement pertinente en soi, mais encore l'est-elle par rapport aux relations qui s'établissent sur une base stéréotypée entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire.

La situation d'un groupe est liée à ses ressources internes, ou du moins devrait-elle l'être dans un contexte social qui favorise l'intégration. Nous avons examiné les communautés étudiées selon deux types de ressources considérées habituellement comme fondamentales: l'éducation et les compétences linguistiques. Leur absence est vue comme un obstacle à l'intégration socio-économique. Cependant leur acquisition pourrait, elle aussi, être freinée ou empêchée par des obstacles sociaux liés à l'exclusion.

C'est dans cette optique que nous avons analysé les niveaux de scolarité et de compétence linguistique dans les communautés étudiées.

2.3.1 Niveaux de scolarité (série de graphiques n° 6)

Nous avons entrepris l'analyse des niveaux de scolarité atteints en fonction de quatre variables: l'origine sociale, le sexe, l'âge à l'immigration (dans le cas des informateurs immigrés), et selon que les informateurs sont nés au Canada ou dans un autre pays.

2.3.1.1 Résultats globaux

Les différences dans les niveaux d'éducation ont été établies par comparaison avec la structure de scolarisation du groupe de référence, qui compte au total 23% de diplômés universitaires, 21% de diplômés de niveau post-secondaire et 56% de diplômés du secondaire ou de scolarité inférieure.

À ce niveau global de comparaison, les groupes qui apparaissent comme plus scolarisés que le groupe-témoin sont ceux d'Asie du Sud (hommes et femmes) et du Sud-est (hommes seulement). Ceux qui apparaissent comme nettement défavorisés, avec une très forte concentration dans la troisième catégorie (diplôme secondaire et en-deçà) sont les hommes et les femmes de la communauté portugaise, les femmes de la communauté chinoise et les hommes des communautés italienne et grecque. Les autres groupes définissent en général une structure de scolarisation où les diplômés de niveau universitaire sont moins bien représentés que dans le groupe-témoin, sauf les hommes des communautés noire francophone et chinoise.

Les comparaisons faites sur la base des trois niveaux (universitaire, post-secondaire et secondaire en descendant) mettent en évidence le potentiel d'insertion des groupes étudiés dans les échelons supérieurs de la hiérarchie des occupations, mais camoufle le potentiel d'ensemble des groupes pour leur insertion au marché du travail. C'est pourquoi il n'est pas inopportun de confronter les structures de scolarisation dégagées au niveau moyen de scolarité, qui en quelque sorte permet de pondérer les résultats structurels.

La scolarité moyenne (Tableau 1) montre que les Noirs anglophones (hommes et femmes), ainsi que les hommes noirs francophones, sont plus scolarisés que le groupe-témoin, ce qui est dû à leur concentration au niveau post-secondaire pour le premier groupe et à la

forte proportion de diplômés universitaires de niveau supérieur (2^e et 3^e cycles) pour le deuxième.

Tableau 1

Moyennes établies à partir du nombre d'années de scolarité déclaré, selon la communauté, par sexe

Communauté	Nombre moyen d'années de scolarité		
	Hommes	Femmes	Total
Noire anglophone	13,53	13,22	13,37
Noire francophone	14,06	11,78	12,71
Chinoise	11,87	9,01	10,49
Sud-est asiatique	14,70	12,40	13,75
Sud asiatique	14,12	15,07	14,35
Italienne	8,37	10,02	9,12
Portugaise	6,98	6,89	6,95
Grecque	10,38	10,80	10,58
Groupe de référence	13,46	12,99	13,21

Le nombre moyen d'années de scolarité indique également que les femmes d'origine grecque et italienne, qui structurellement se situent près des femmes du groupe de référence, sont quand-même dans l'ensemble désavantagées par rapport à ces dernières. Cela tient au fait que parmi celles qui n'ont pas dépassé le niveau collégial, plus de la moitié se situent au niveau primaire et en deçà, surtout dans la communauté italienne.

Nous avons examiné les structures de scolarisation sous l'angle des variables habituelles (classe d'origine et sexe) mais aussi de l'âge à l'immigration et du lieu de naissance dans les communautés où les natifs canadiens sont assez nombreux pour soutenir les analyses.

2.3.1.2 L'influence de la structure sociale d'origine sur le niveau d'éducation

En général, la classe sociale d'origine semble influencer les taux de scolarisation atteints dans les communautés. Cependant les structures de scolarisation observées ne sont superposables aux structures de classe d'origine que dans la mesure où celles-ci sont radicalement différentes de celle définie par notre groupe de référence.

D'une part, les communautés dont les origines sociales révèlent une classe supérieure mieux représentée que dans le groupe de référence, définissent, par rapport à ce dernier, une structure de scolarisation qui les avantage. Les communautés sud et sud-est asiatiques offrent cette particularité.

D'autre part, les communautés dont la structure de classe d'origine est nettement désavantagée par rapport à celle que définit le groupe de référence, offrent aussi les structures de scolarisation les plus faibles. Portugais, Italiens et Grecs d'origine sont dans cette situation.

Certaines communautés, qui présentent des structures sociales d'origine légèrement différentes de celles du groupe de référence, peuvent ou non présenter les mêmes écarts avec ce groupe au niveau des structures de scolarisation.

Ainsi la communauté noire francophone, apparemment mieux située que le groupe de référence du point de vue de l'origine sociale, perd cet avantage au niveau de sa structure de scolarisation. Au contraire, la communauté chinoise, qui offre un léger désavantage structurel relié à sa structure sociale d'origine, semble rejoindre le groupe de référence sur le plan de la structure de scolarisation. Mais cette tendance n'est vraie ici que pour les hommes. De plus, la scolarité moyenne est plus faible dans ce groupe que dans le groupe-témoin.

Quant à la communauté noire anglophone, dont la structure de classe d'origine est semblable à celle du groupe de référence, elle présente une structure de scolarisation légèrement plus faible que celle de ce dernier, bien que le nombre moyen d'années de scolarité soit légèrement plus élevé dans cette communauté que dans le groupe de référence.

2.3.1.3 L'influence du sexe sur le niveau d'éducation

En général, le sexe joue un rôle de différenciation des structures de scolarisation observées, mais ce rôle n'est pas constant.

Les écarts structurels entre la scolarisation des communautés étudiées et celle du groupe de référence peuvent en effet varier en sens et en intensité selon le sexe sur lequel s'établit la comparaison.

Parfois les écarts observés défavorisent d'un double point de vue les femmes: par rapport aux hommes de leur communauté et par rapport aux femmes du groupe de référence. C'est le cas des femmes noires francophones et chinoises d'origine.

Parfois, les femmes ne paraissent désavantagées que par rapport aux hommes de même origine qu'elles. C'est le cas des femmes sud-est asiatiques.

Parfois encore, elles peuvent être mieux situées, en comparaison des femmes du groupe de référence, que les hommes de même origine qu'elles par rapport aux hommes de ce dernier groupe. C'est ce qui se produit dans les communautés grecque et italienne. Dans ces deux groupes, les hommes définissent une structure d'ensemble plus faible que celle des hommes du groupe de référence, tandis que la structure définie par les femmes se rapproche, aux niveaux de scolarité supérieurs, de celle des femmes de ce groupe.

Enfin, dans trois des communautés étudiées, le sexe n'a aucun impact sur les structures de scolarisation. Ce sont les communautés d'Asie du Sud, noire anglophone et portugaise.

La relation sexe - scolarité peut se révéler assez complexe, puisque son manque de stabilité d'un groupe à l'autre entraîne des écarts variables avec la scolarité du groupe de référence examinée elle-même sous l'angle du sexe.

Une communauté en apparence très scolarisée pourrait donc présenter un avantage marqué pour un sexe mais non pour l'autre. Au contraire, une communauté plus faiblement scolarisée pourrait ne présenter de désavantage que pour un des deux sexes.

En ce qui concerne les communautés étudiées ici, les écarts structurels les plus évidents, pour un même sexe, permettent de dégager les conclusions suivantes:

1. hommes et femmes de la communauté sud-asiatique définissent une structure académique qui les avantage par rapport aux hommes et aux femmes du groupe de référence;

2. les hommes de la communauté sud-est asiatique définissent une structure académique qui les avantage par rapport aux hommes du groupe de référence, tandis que les femmes de cette communauté offrent un profil académique semblable à celui des femmes du groupe de référence;
3. les hommes de la communauté noire francophone ne sont aucunement désavantagés par rapport aux hommes du groupe de référence. Mais les femmes de la communauté le sont légèrement par rapport aux femmes de ce groupe.
4. hommes et femmes de la communauté noire anglophone définissent des structures de scolarité qui les désavantagent légèrement, mais dans la même mesure pour les deux sexes, par rapport au groupe de référence;
5. hommes et femmes d'origine portugaise sont très fortement désavantagés par rapport aux hommes et aux femmes du groupe de référence, dans la même mesure pour les deux sexes également;
6. enfin, les hommes d'origine italienne et grecque sont fortement désavantagés par rapport aux hommes du groupe de référence, mais moins les femmes de ces deux groupes par rapport aux femmes du groupe de référence (bien que le nombre moyen d'années de scolarité soit pour elles inférieur à celui des femmes de ce groupe.

Suite à ces constatations, nous avons tenté de vérifier si l'âge à l'immigration d'une part, et le pays de naissance (Canada ou autre) d'autre part, exerçaient une influence sur les structures de scolarisation définies par les communautés. Notre objectif était ici d'évaluer l'impact du système d'éducation québécois sur la scolarisation des groupes étudiés.

2.3.1.4 L'influence de l'âge à l'immigration et du pays de naissance sur le niveau d'éducation

Nous avons évalué l'impact de l'âge à l'immigration sur le dernier niveau de scolarité atteint selon deux périodes distinctes: avant 1965 et après 1964, espérant diminuer ainsi les effets liés aux contextes d'accueil (avant et après la mise en application du rapport Parent, qui en 1960 recommandait une restructuration complète du système d'éducation et l'instauration de la gratuité scolaire jusqu'au niveau post-secondaire inclusivement).

Les résultats démontrent que les immigrants d'âge scolaire (de moins de 15 ans) arrivés au Québec au cours de la période précédant la réforme du système d'éducation (c'est-à-dire une partie des Italiens, des Grecs et des Portugais) atteignent un niveau de scolarité significativement plus élevé que les immigrants d'âge plus avancé, et ceci pour les deux sexes.

Quant aux personnes qui sont arrivées au Québec après la réforme scolaire, l'avantage académique qu'elles ont retiré de leur immigration varie selon la communauté envisagée. Bien que les communautés italienne, chinoise, sud-est asiatique et grecque⁽³⁾ dénotent une scolarité plus poussée chez les immigrants d'âge scolaire ou pré-scolaire que chez les plus âgés, cela ne semble pas être le cas pour les communautés portugaise, noire francophone ni noire anglophone.

La communauté portugaise se caractérise d'après notre échantillon par une mobilité académique en apparence inexistante: ni le fait d'avoir immigré avant 15 ans, ni le fait d'être né au Canada, ne changent quoi que ce soit au profil scolaire de la communauté⁽⁴⁾, par ailleurs très défavorisé. Veltman (1984) avait déjà fait cette constatation. La situation pourrait être due à plusieurs facteurs qui, bien entendu, entrent en interaction. D'une part, l'absence, lors de la période intense d'immigration portugaise, d'un réseau économique ethnique, aurait selon nous drainé les

énergies communautaires vers la constitution de ce réseau, en utilisant au maximum les ressources en main-d'oeuvre disponibles dans la communauté. D'autre part, les difficultés d'intégration linguistique décelées dans la communauté (voir plus bas) et les perspectives restreintes d'intégration au groupe majoritaire, dont nous avons également décelé des traces, pourraient aussi avoir un impact sur les motivations d'ordre académique dans la communauté.

Quoi qu'il en soit de la plausibilité de ces explications, si les constatations faites sur la base de nos échantillons s'avéraient être le reflet de la réalité - et il n'y a pas de raisons de croire qu'elles s'en écartent de façon disproportionnée - il pourrait exister dans la communauté portugaise des difficultés d'intégration sociale qui ont des répercussions sur l'accès égalitaire des jeunes au système d'éducation.

Dans les communautés noires, la situation est différente. D'abord, les niveaux de scolarité globale atteints ici ne s'écartent pas radicalement de ceux observés dans le groupe de référence.

Ensuite, il existe une relation significative entre l'âge à l'immigration et le niveau de scolarité atteint, mais, curieusement, il s'agit d'une relation curvilinéaire. Elle dénoterait, selon notre interprétation, des barrières dans l'accès à la diplomation collégiale pour les anglophones ayant immigré avant 15 ans et pour les francophones ayant immigré entre 15 et 19 ans. Cette interprétation est corroborée par la relation entre les structures de scolarisation et le pays de naissance: le fait d'être né au Canada aurait un impact négatif sur la scolarisation dans les deux communautés noires. Dans les autres communautés où il y a des natifs canadiens (grecque, italienne, chinoise), on décèle pourtant une tendance générale⁽⁵⁾ à une amélioration sans équivoque du niveau de scolarité par rapport aux immigrants.

Le rapport Chancy et à sa suite le rapport Latif ayant fait état de difficultés d'intégration scolaire chez les jeunes Haïtiens, et les associations noires anglophones ayant aussi signalé des difficultés de même ordre pour les jeunes Noirs anglophones, nous nous sommes demandé s'il était possible de percevoir des indices d'abandons scolaires au niveau collégial plus prononcés dans certaines communautés qu'ailleurs. Les analyses comparatives entreprises à ce sujet nous incitent effectivement à retenir cette hypothèse comme valable uniquement pour les communautés dites "visibles" (dont la communauté chinoise). Dans ces communautés, les plus jeunes (âge actuel) ont systématiquement plus tendance que les jeunes du groupe de référence à ne pas franchir le seuil de diplomation collégial. Cette tendance est particulièrement accentuée chez les Noirs francophones.

Ces derniers, lorsqu'ils ont été scolarisés (en tout ou en partie) au Québec, donnent des signes d'abandons scolaires au niveau collégial plus fréquents que le groupe de référence.

En résumé, notre survol de la scolarité des groupes étudiés nous a permis de déceler les anomalies suivantes:

1. la communauté portugaise ne bénéficie pas, comme les communautés de profil socio-économique d'origine semblable au sien, d'un accès égalitaire à l'éducation: les Portugais d'origine semblent en effet retirer de leur immigration une mobilité éducationnelle beaucoup plus faible que les Grecs, Italiens et Chinois d'origine.
2. bien que dans l'ensemble, la communauté chinoise accède aux niveaux supérieurs d'éducation, il y a tout lieu de croire, selon les résultats que nous avons été en mesure de différencier selon le sexe, que les femmes de cette communauté sont

très désavantagées par rapport aux hommes. Malheureusement, il ne nous est pas possible de tenter une explication de cette observation. Seules des hypothèses peuvent donc être émises sur le sujet.

Tout comme les femmes portugaises, les femmes chinoises seraient soumises à un code culturel traditionnel, qui tend à les isoler des courants sociaux globaux, tels les mouvements féministes par exemple. Cet isolement pourrait avoir comme conséquence un repli prononcé sur les valeurs traditionnelles, qui ne privilégient pas la scolarisation des femmes(6).

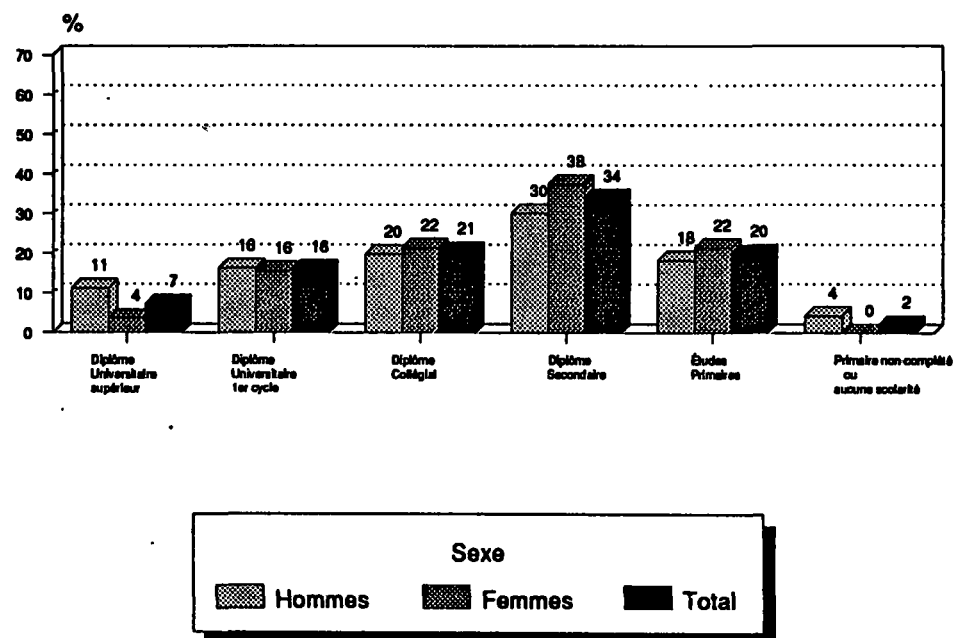
3. des échecs ou abandons scolaires plus prononcés que dans le groupe-témoin semblent exister dans les communautés dites visibles, particulièrement la communauté noire francophone (haïtienne). Ni le fait d'avoir immigré jeune, ni le fait d'être né au Canada n'accroissent les probabilités des informateurs de ces communautés d'accéder à la diplomation universitaire. De plus, des blocages importants semblent exister aux niveaux intermédiaires de scolarisation.

SÉRIE DE GRAPHIQUES No. 6

Dernier diplôme obtenu selon le sexe

Groupe de référence

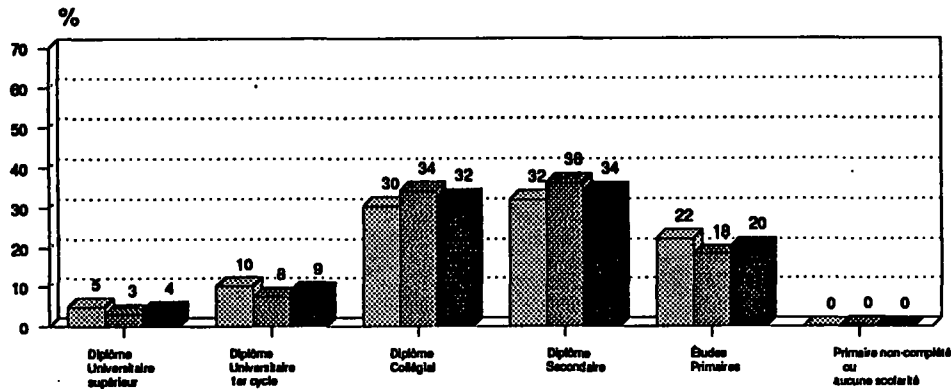
C.D.P. 1987



Dernier diplôme obtenu selon le sexe

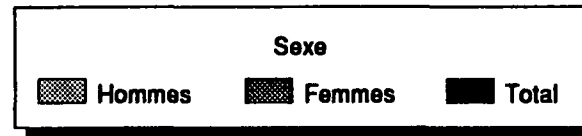
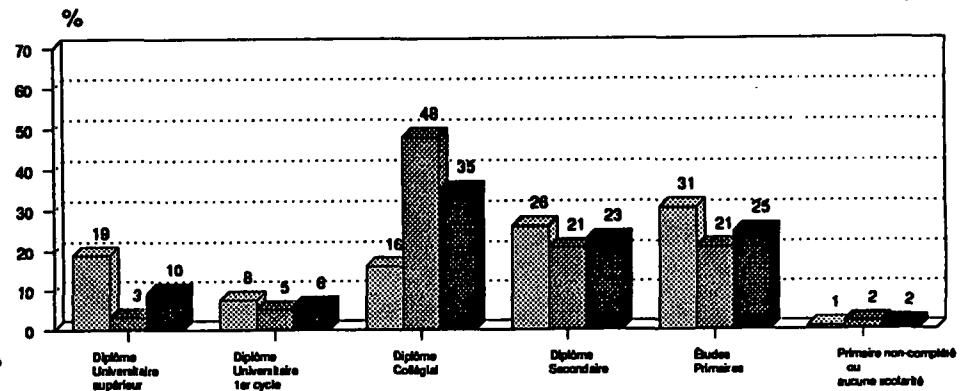
Communauté noire anglophone

C.D.P. 1987



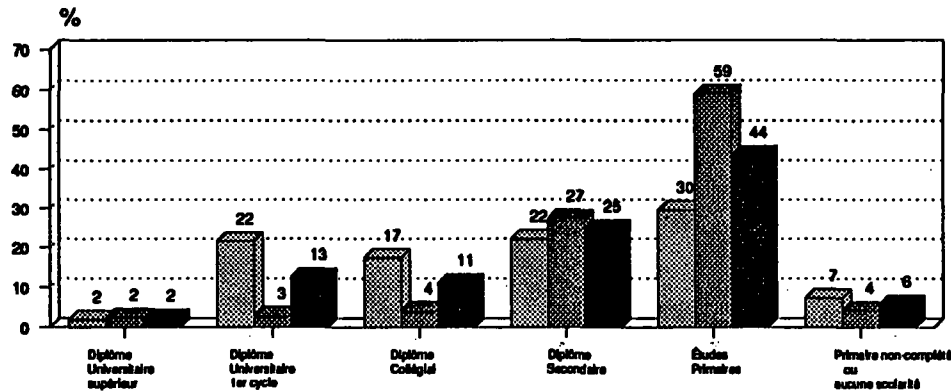
Communauté noire francophone

C.D.P. 1987



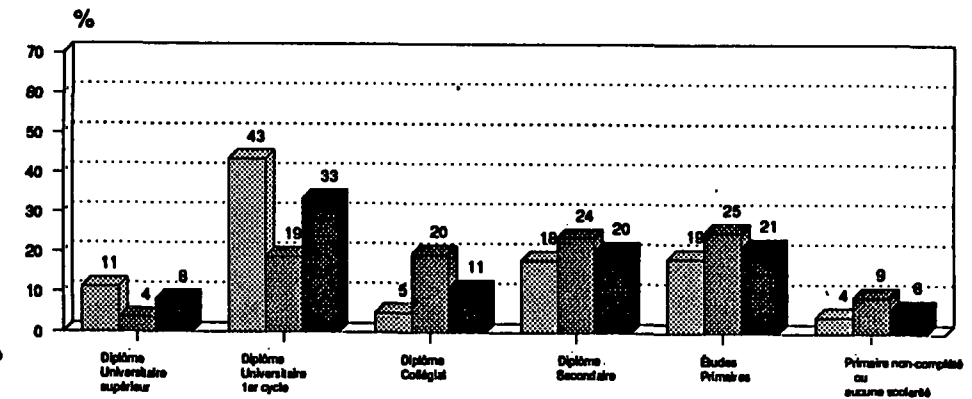
Communauté chinoise

C.D.P. 1987



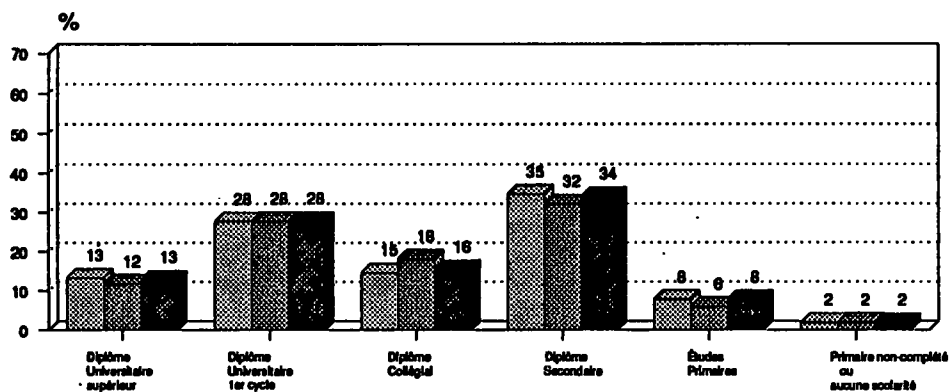
Communauté sud-est asiatique

C.D.P. 1987



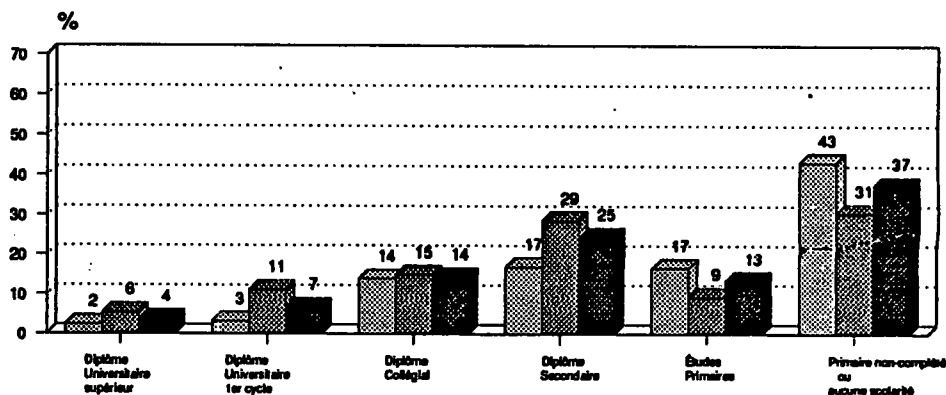
Communauté sud asiatique

C.D.P. 1987



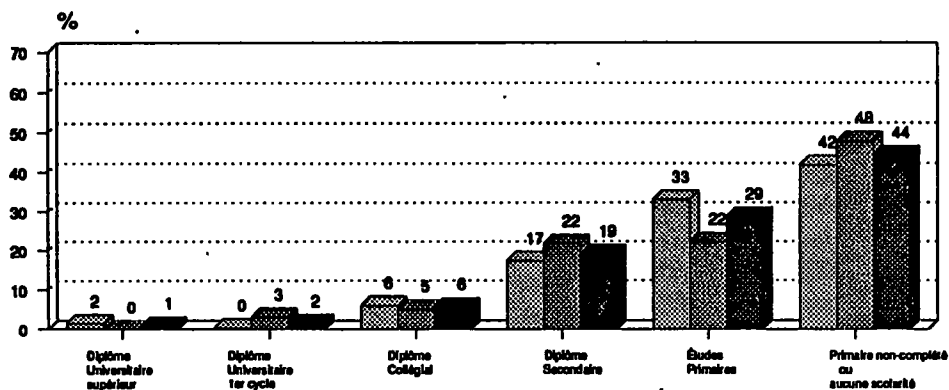
Communauté italienne

C.D.P. 1987



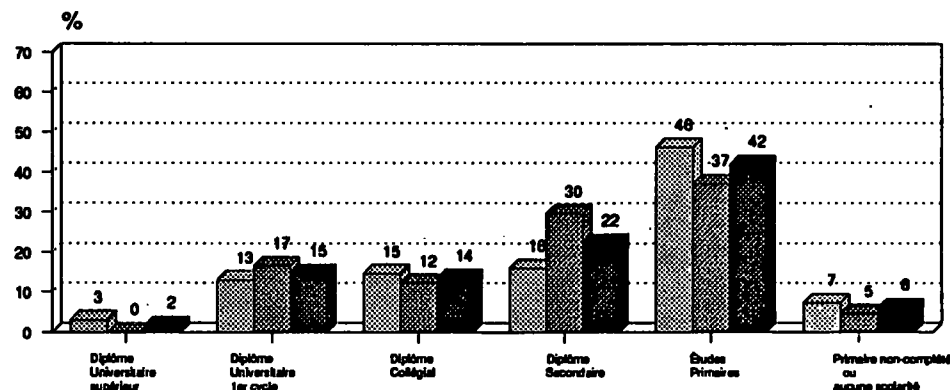
Communauté portugaise

C.D.P. 1987



Communauté grecque

C.D.P. 1987



2.3.2 Connaissance du français et de l'anglais (série de graphiques n° 7)

Dans le contexte de la société québécoise, la connaissance de la langue du groupe majoritaire constitue un indicateur important de l'intégration sociale globale des groupes différenciés. Cet indicateur joue cependant un rôle ambivalent (au Québec comme ailleurs): il est à la fois cause et effet de la marginalisation qui freine le processus d'intégration. Au Québec en particulier, le problème que pose aux groupes différenciés sur des facteurs ethno-culturels (et raciaux) l'acquisition de la langue de la majorité est d'autant plus aigu et difficile à résoudre que la société québécoise elle-même cherche à réaliser sa propre intégration linguistique différenciée dans la société nationale élargie. Aux problèmes techniques d'apprentissage linguistique se greffent, pour les groupes culturels de langue maternelle autre que le français, des problèmes politiques, idéologiques et économiques reliés aux rapports de force entre les deux groupes linguistiques majoritaires.

Jusqu'à il y a une dizaine d'années, l'apprentissage du français, était plus ou moins laissé au hasard des choix individuels et collectifs⁽⁷⁾. Depuis, le français est devenu obligatoirement la langue de l'éducation (publique) pour les élèves dont la langue maternelle est autre que l'anglais; il est aussi devenu la langue officielle de travail.

Les groupes que nous avons étudiés se composent de Canadiens et de Québécois de naissance, d'immigrés arrivés au Québec dans les années d'après-guerre et d'immigrés plus récents, dont certains très récents. Ils ont donc été confrontés à des contextes politiques et économiques successifs très différents du point de vue linguistique, et leurs stratégies d'adaptation se sont certainement modelées sur la conjoncture propre à chacun de ces contex-

tes. Très pertinent en ce qui concerne l'intégration sociale, puisque comme nous le signalions plus haut il peut être à la fois cause et effet de l'exclusion, le facteur linguistique relève en même temps au Québec d'une problématique complexe qui ne peut être intégrée à cette étude dans tous ses tenants et aboutissants. Nous avons cependant consacré un chapitre à cet élément essentiel de connaissance des groupes étudiés.

Rappelons tout d'abord qu'en majorité les personnes interrogées sont nées à l'étranger; que, à l'exception des informateurs de la communauté noire anglophone, la presque totalité déclarent avoir une langue maternelle autre que le français ou l'anglais; et enfin que cette langue maternelle est utilisée très fréquemment, voire toujours pour certains, dans les relations familiales, et souvent aussi dans les relations amicales.

Nous avons désigné comme "unilingues" les informateurs qui parlent soit anglais soit français, et comme "bilingues" ceux qui parlent français et anglais, bien que les personnes incluses dans ces deux catégories parlent aussi une langue autre. Nous avons désigné d'allophones celles qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais.

Du point de vue linguistique, les communautés étudiées n'ont pas toutes le même point de départ: certaines parlent déjà français ou anglais à leur arrivée au Canada ou, à tout le moins, ont des prédispositions, liées à leurs contextes culturel ou institutionnel d'origine, à acquérir rapidement la maîtrise de l'une ou l'autre langue. D'autres, au contraire, n'ont à leur arrivée aucun lien culturel ou institutionnel ni avec le français ni avec l'anglais. Il en résulte pour ces dernières une adaptation linguistique plus difficile que pour les premières.

Globalement, nos informateurs parlent anglais et français dans les mêmes proportions. Ils écrivent par contre moins souvent le français que l'anglais: l'écart entre le français verbal et le français écrit est plus considérable que celui entre l'anglais parlé et l'anglais écrit.

Cette tendance est sans doute due à l'effet des différences dans les niveaux de scolarité des communautés considérées. Les deux communautés les plus francisées comptent en effet parmi les moins scolarisées. Or ce sont elles qui influencent le plus l'écart global entre français écrit et français parlé (italienne: 37,1%, portugaise: 20,1%). L'écart maximum entre l'anglais parlé et l'anglais écrit se trouve également dans une communauté relativement peu scolarisée (grecque: 16,5%). En plus d'être de langue maternelle autre que française ou anglaise, et en plus d'être peu scolarisées, ces trois communautés comptent également parmi celles dont l'immigration s'est produite, en tout ou grande partie, avant les années 70, soit avant l'adoption de la Loi 101⁽⁸⁾.

Lorsqu'on combine les connaissances verbales en français et en anglais et que l'on considère les informateurs selon qu'ils ne parlent qu'un peu ou pas du tout ni français ni anglais (unilingues allophones), qu'ils parlent bien l'une ou l'autre langue (unilingues français ou anglais), ou qu'ils parlent bien les deux langues (bilingues) on se rend compte que seules les communautés noire anglophone et d'Asie du Sud sont majoritairement unilingues, et que les Noirs francophones se partagent entre unilingues français et bilingues⁽⁹⁾. Les autres communautés comprennent des proportions élevées ou très élevées d'unilingues allophones. C'est le cas, en particulier, de la communauté chinoise, où les femmes, contrairement à ce qu'on observe ailleurs⁽¹⁰⁾, sont deux fois plus handicapées sur ce plan que les hommes. Le cas des femmes chinoises mis à part, les communautés de notre étude qui apparaissent comme les plus grevées par le handicap linguistique ont un taux

d'unilingues allophones variant entre 22% (italienne) et 48% (portugaise).

Trois tendances se dessinent donc dans les communautés étudiées: tendance à l'unilinguisme français ou anglais dans les communautés où l'une des deux langues était déjà présente au moment de l'immigration; tendance à l'unilinguisme allophone dans les communautés handicapées au départ du point de vue linguistique. Cette dernière tendance est tantôt contrebalancée par une tendance également présente à l'unilinguisme (italienne, portugaise, grecque et chinoise) ou par une tendance au bilinguisme (sud-est asiatique). Le bilinguisme est par ailleurs très répandu dans la communauté noire francophone (42%) et assez répandu dans les communautés italienne (29%), noire anglophone (24%) et grecque (23%).

Cependant, ces profils d'ensemble cachent des phénomènes très intéressants reliés à l'intégration linguistique.

Tout d'abord, le niveau de compétence linguistique verbal, et surtout écrit, est corrélé au niveau de scolarité. Cette relation est très forte chez les immigrants. Sa force est moindre chez les enfants d'immigrants et encore beaucoup plus faible chez les informateurs du groupe de référence, où elle disparaît presque.

Cela dit, à niveau de scolarité constant, d'autres relations importantes surgissent: la première est le fait d'être né au Canada: les natifs canadiens⁽¹¹⁾ sont bilingues dans une proportion de 73% contre 27% seulement des natifs d'autres pays. Mais, phénomène intéressant, les natifs canadiens des communautés étudiées sont plus souvent bilingues que les informateurs du groupe de référence, dont le taux de bilinguisme n'atteint que 54%.

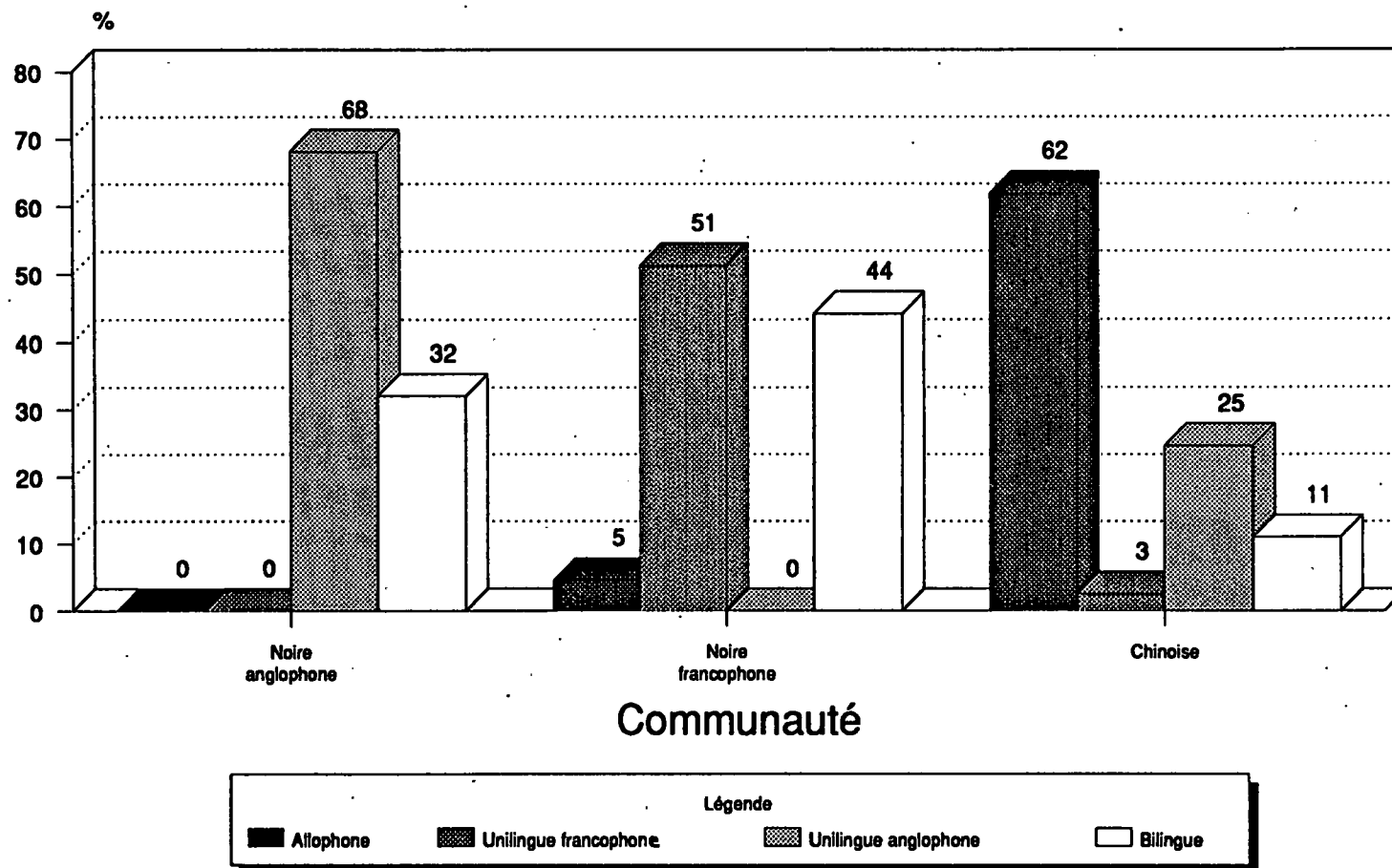
Cela montre que l'intégration linguistique s'effectue presque complètement à la deuxième génération.

À la première génération d'immigration, l'intégration linguistique est d'autant plus facile, après quelques années de résidence, que les immigrants sont jeunes à leur arrivée au Québec. Les personnes immigrées avant 20 ans sont bilingues dans une proportion de 41% contre 16% de celles qui ont immigré à l'âge de 30 ans ou après. La durée de séjour au Québec a par ailleurs un impact sur l'intégration linguistique des jeunes immigrants. Si bien que les personnes qui ont immigré avant 20 ans, et qui comptent 15 ans ou plus de séjour au Québec, sont bilingues à 48%, contre 40% de l'ensemble des personnes immigrées à 20 ans ou après.

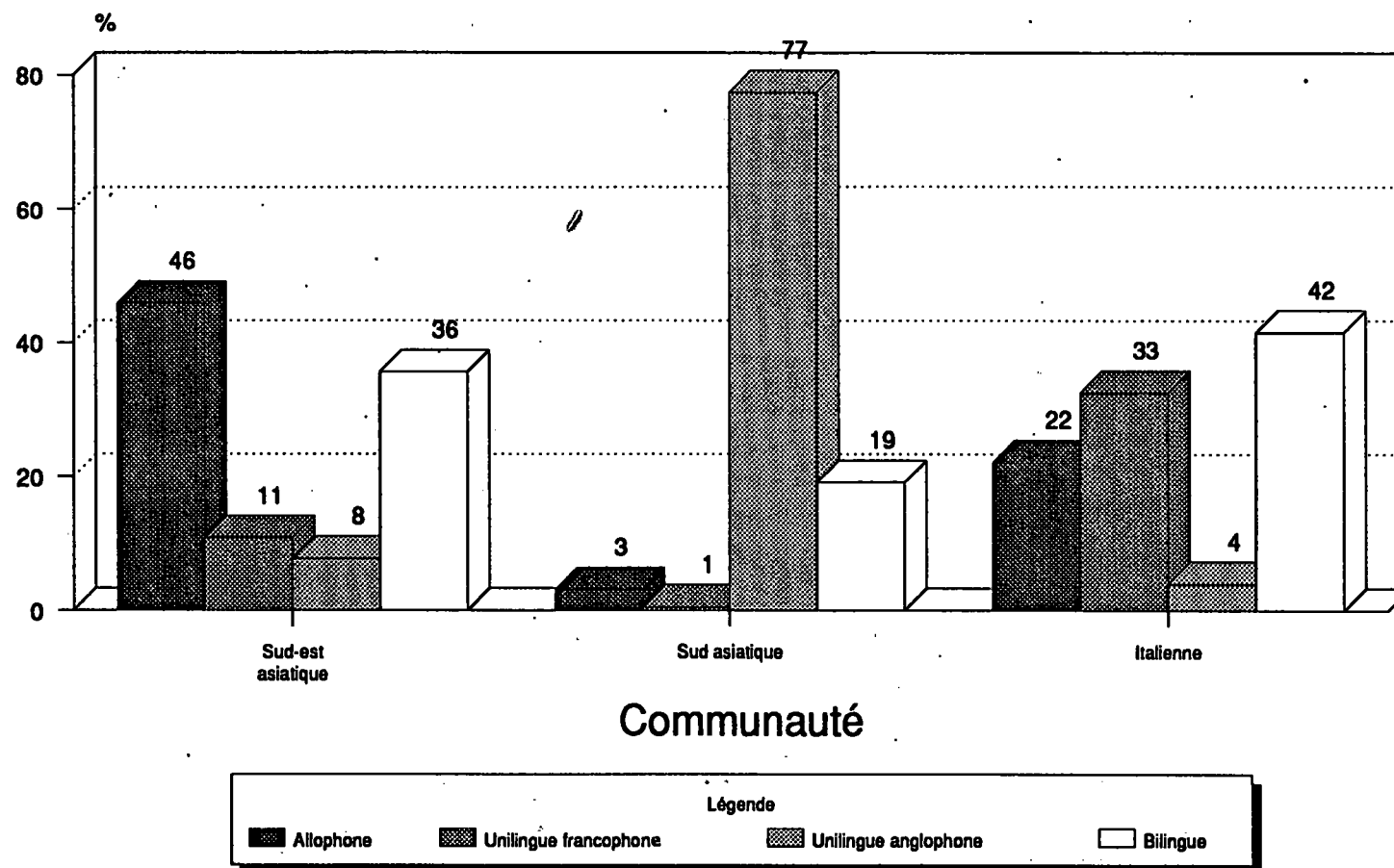
L'intégration linguistique est donc une question de temps et de génération: pour les immigrés elle s'effectue d'autant plus facilement qu'ils arrivent jeunes au Québec. Pour les enfants d'immigrés, l'intégration linguistique semble acquise.

SÉRIE DE GRAPHIQUES No. 7

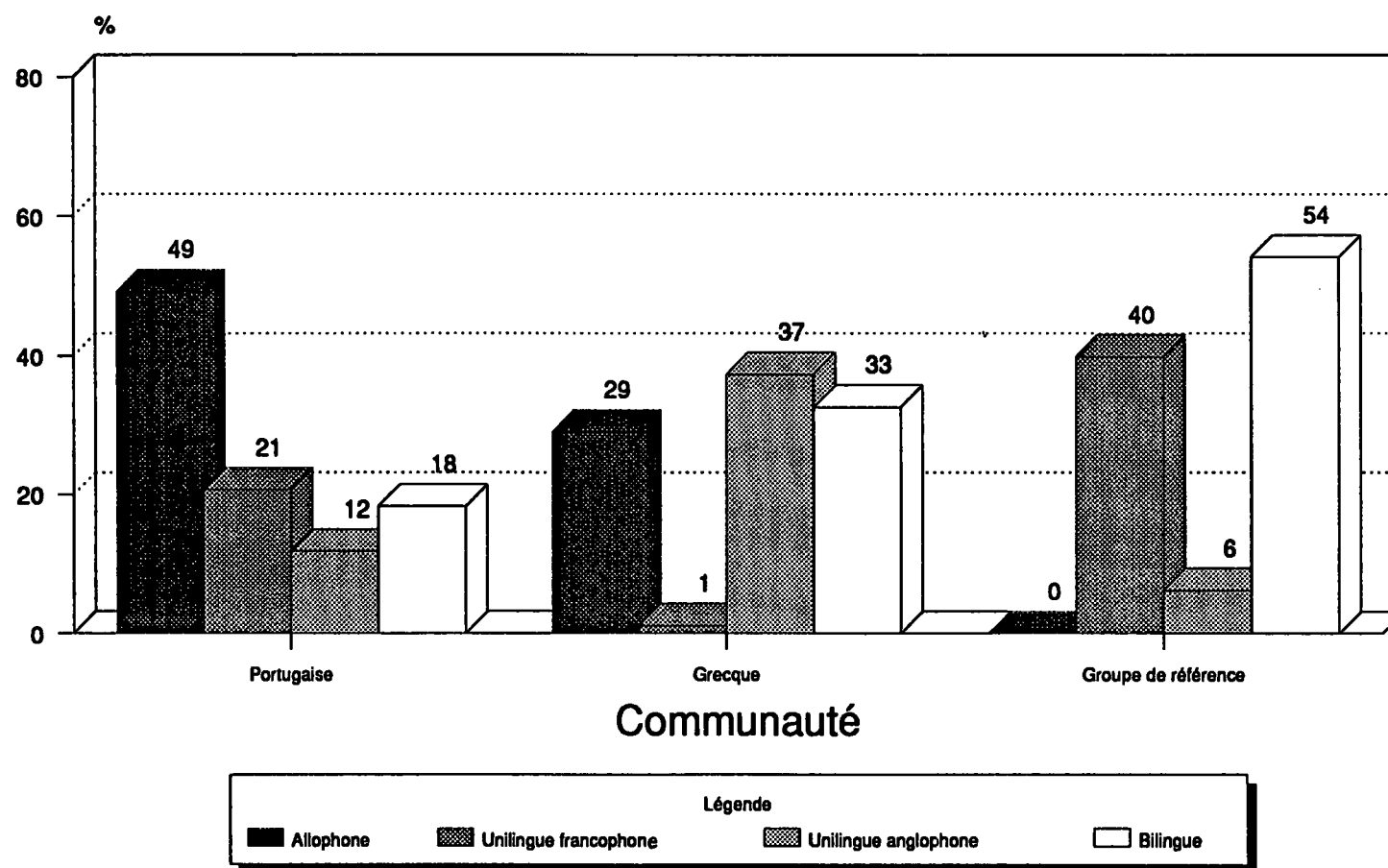
Connaissances linguistiques verbales en français et en anglais selon la communauté C.D.P. 1987



Connaissances linguistiques verbales en français et en anglais selon la communauté (suite) C.D.P. 1987



Connaissances linguistiques verbales en français et en anglais selon la communauté (suite) C.D.P. 1987



3. INTÉGRATION SOCIO-POLITIQUE

Avant d'aborder les effets socio-économiques de la différenciation ethno-culturelle ou raciale, nous avons voulu évaluer l'impact de la différenciation sur le processus et les modes d'identification socio-politique des groupes étudiés à la société québécoise ou canadienne.

Dans les groupes minoritaires, le développement d'une identité québécoise ou canadienne pourrait en effet être retardé ou empêché si le groupe majoritaire manifestait, à l'égard des membres de ces groupes, de l'exclusion ou un déni de leur appartenance à la société.

Les communautés étudiées se composent d'une très grande majorité de citoyens canadiens, ce qui indique l'existence d'un premier niveau d'intégration socio-politique.

En soi, cette observation porte à croire que, quelle qu'ait été la raison de leur émigration, la majorité des immigrants ont comme projet, sinon de s'établir définitivement au Canada, au moins d'y résider pour une bonne partie de leur vie, et d'acquérir, pour eux-mêmes et leurs descendants, le droit à la canadianité, c'est-à-dire à la reconnaissance d'un statut égal à celui de tout autre Canadien, de souche ou de naissance.

Mais l'acquisition de la nationalité canadienne ne suffit pas pour rendre compte des possibilités que la dynamique relationnelle avec le groupe majoritaire fournit aux groupes minoritaires de s'intégrer à la société⁽¹²⁾.

Nous avons donc tenté de voir comment les informateurs se situent par rapport à la société québécoise, et jusqu'à quel point ils se sentent acceptés par le groupe majoritaire en tant que membres à

part entière de cette société. En d'autres termes, nous avons tenté de vérifier si la structure relationnelle entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire permet le développement d'une identité canadienne ou québécoise dans les groupes minoritaires, et jusqu'à quel point cette identité est reconnue comme légitime par la groupe majoritaire.

Pour ce faire, nous avons utilisé deux indicateurs. Le premier est relié à l'identité socio-politique des personnes interviewées; le deuxième est relié à leur perception de la reconnaissance que le groupe majoritaire accorde à cette identité.

Afin de permettre aux informateurs de traduire dans leur identité socio-politique leurs appartenances culturelles, nous leur avons donné la possibilité de greffer ces appartenances à leur identité socio-politique.

Nous leur avons donc demandé dans un premier temps s'ils se considéraient comme Canadien ou Québécois, comme étranger, ou comme Canadien ou Québécois qui appartient en même temps à une autre communauté.

Dans un deuxième temps, nous leur avons demandé comment ils pensaient être considérés (les mêmes termes qu'en haut ont été repris) par le groupe majoritaire.

Lorsqu'ils se sentaient considérés comme étrangers, nous leur avons demandé les raisons, selon eux, de cette exclusion.

Enfin, nous avons tenté de voir comment les informateurs des groupes dits "visibles" perçoivent socialement leur visibilité.

Nous avons conclu ce qui suit.

Les modalités d'identification socio-politique à la société globale semblent suivre, dans les groupes étudiés, les courants internes de solidarité communautaire.

Les minorités ethno-économiques (communautés sud-européennes et chinoise) s'inscrivent dans la société globale par le biais de leurs référents communautaires (Canadien ou Québécois qui appartient à une autre communauté). Cette modalité d'insertion est très marquée chez les Chinois et Italiens d'origine. Elle est également suivie par les Grecs et Portugais d'origine. Cependant les Grecs sont aussi très portés à s'identifier directement à la société globale (Canadien ou Québécois), et les Portugais, au contraire, à s'identifier comme étrangers.

La communauté haïtienne (noire francophone), dont la base de solidarité semble plutôt portée vers des enjeux extérieurs à sa situation de minorité ethnique à Montréal, est portée à se percevoir et à s'identifier en tant qu'étrangère.

Dans les communautés non ethniques mais ayant développé une solidarité politique interne, l'identification à la société globale est indirecte, par référence à la communauté d'appartenance (Sud-asiatique); ou directe, mais faible (Noirs anglophones).

Les Asiatiques du Sud-est pour leur part sont encore peu enclins à se reconnaître une identité socio-politique canadienne ou québécoise, ce que leur immigration encore récente et la condition de réfugié politique de beaucoup d'entre eux pourraient expliquer.

En effet, nos résultats démontrent que l'intégration socio-politique est un processus, qui, indépendamment des types communautaires, aboutit à l'identification directe à long terme, au point où la deuxième génération se perçoit très majoritairement comme canadienne ou québécoise sans passer par le référent de la communau-

té. Il y a une exception cependant: les immigrants italiens et portugais de longue date qui, après plus de 20 ans de résidence au Québec, et contrairement aux immigrants plus récents ainsi qu'aux immigrants des autres groupes, ont plus tendance à appuyer leur identité politique sur la communauté ethnique. Cette particularité nous semble être un reflet de la structure ethno-économique de ces deux communautés.

Par ailleurs, les informateurs perçoivent que le groupe national majoritaire n'accorde pas toujours de légitimité à cette identification, qui pourrait alors devenir conflictuelle, et dont le processus pourrait être retardé.

Certains de nos informateurs ont en effet de la difficulté à internaliser une identité qui ne leur semble pas reconnue par les Canadiens ou Québécois "de souche", et ce surtout en l'absence d'un référent communautaire inséré dans la société élargie qui leur permette dans un premier temps de faciliter, en la médiatisant, cette identification.

Les raisons qui portent le groupe majoritaire à considérer comme étrangers certains des informateurs seraient selon ces derniers le fait d'être né à l'étranger, de parler une langue étrangère, d'avoir un accent, un nom qui sonne étranger; toutes raisons, fondées ou non, reliées aux différences d'origines nationales et de langue. Ces différences sont sans doute repérables par le groupe de souche canadienne puisqu'elles sont identifiées par les informateurs comme critères de l'exclusion qu'ils ressentent.

La présence de ces critères n'est cependant pas nécessaire dans les cas où une différence physique apparente et commune permet au groupe majoritaire d'en référer, par association, à l'extranéité. Il suffirait donc d'être "visible" pour être considéré comme étranger.

Cette mise à l'écart produit cependant des liens de solidarité, par delà leurs différences internes, dans les groupes dits visibles. Par la force des choses, ils reconnaissent leur visibilité (qui en d'autres contextes n'existerait pas).

Mais en même temps, les membres des "minorités visibles" perçoivent l'ambiguïté de leur situation, puisqu'ils éprouvent des sentiments ambivalents face à cette catégorisation qui, prévue pour faciliter leur inclusion sociale, ne continue pas moins de les identifier en tant que membres d'une catégorie exclue.

4. LES EFFETS STRUCTURELS DE L'EXCLUSION ÉCONOMIQUE

Nous avons tenté de voir si l'exclusion occasionne des effets structurels sur la première et la deuxième générations des groupes minoritaires étudiés.

Observée sur des groupes différents, l'exclusion résulte de facteurs qui ne sont pas nécessairement tous présents dans chaque cas, et dont l'intensité peut être variable. L'interaction entre les facteurs existants peut s'avérer complexe, et varier de surcroît en fonction des conjonctures socio-politiques et économiques.

Or, non seulement les groupes étudiés ne présentent-ils pas les mêmes caractéristiques, mais encore leur cohésion en tant que communauté s'est-elle maintenue ou élaborée à travers une réalité socio-politique et économique sans cesse renouvelée.

Leur situation socio-économique actuelle reflète donc le résultat d'une dynamique relationnelle avec le groupe majoritaire soutenue ou orientée par un ensemble complexe de facteurs et de conjonctures, dont le résultat varie évidemment selon les groupes.

Pour alléger quelque peu cette complexité, nous avons tenté de dégager les dimensions prépondérantes sur lesquelles le système relationnel avec le groupe majoritaire s'est structuré au cours de la formation du groupe en tant que communauté différenciée. Nous avons proposé de retenir, à des fins heuristiques de compréhension des différentes situations observées, deux types communautaires, selon que la base de relation avec le groupe majoritaire est de type ethno-économique ou politico-économique.

Les descriptions et analyses ultérieures ont fait ressortir des tendances propres à chacun de ces types communautaires.

Ainsi, dans les communautés chinoise et d'Europe du Sud, de type ethno-économique, on perçoit clairement la fonction support de la communauté dans le processus d'identification socio-politique à la société globale. On retrouve également dans ces communautés de fortes proportions d'informateurs ne parlant ni français ni anglais, malgré l'immigration relativement ancienne de ces communautés. Cette particularité, dans ces communautés, nous semblent être un résultat de l'existence d'enclaves ethniques de travail.

La structure sociale d'origine, généralement peu hiérarchisée, et le faible niveau d'éducation qui, dans l'ensemble, caractérisent actuellement ces communautés, concordent également avec le type proposé.

Dans les autres communautés, de type politico-économique, au contraire, la structure de classe d'origine ainsi que le niveau d'éducation indiquent la présence d'une hiérarchie sociale interne fournissant à ces groupes des ressources variées et compétitives.

D'autres éléments coïncident également avec les communautés de ce type. Ainsi de leur tendance à développer à long terme, et malgré l'absence d'un réseau économique interne, une identité canadienne

ou québécoise, indiquerait selon nous leurs aspirations à une intégration globale. Ainsi de la perception qu'ont leurs membres de l'absence de reconnaissance de la légitimité de cette aspiration par le groupe majoritaire. Ainsi également du facteur qui selon eux occasionnerait principalement ce déni de légitimité, soit leur visibilité, facteur de solidarité politique actualisé (communautés noire anglophone et sud-asiatique) ou potentiel (communauté sud-est asiatique).

Nous avons cependant constaté que le type ethno-économique n'est pas un type stable. En particulier, le rattrapage académique et linguistique de la deuxième génération, ainsi que la tendance de cette dernière à s'identifier directement à la société globale, sans passer par la référence à la communauté, nous incitent à croire que les objectifs de cette deuxième génération pourraient être orientés vers une insertion socio-économique non particularisée.

Certaines communautés "politiques" pourraient également, dans le cas d'un échec de leur tentative d'insertion globale, développer des créneaux économiques sur la base de réseaux ethniques ou particularisés.

Suite à ces constatations, nous avons tenté de dégager les effets socio-économiques globaux des interrelations entre les groupes étudiés et le groupe majoritaire. Nous avons examiné, à travers des analyses comparatives avec notre groupe de référence, les différences de résultat entre l'insertion sur le marché du travail du groupe de référence et des groupes étudiés.

4.1 Structures d'emploi (série de graphiques n° 8)

Les comparaisons établies entre les distributions masculines des emplois d'une part et les distributions féminines d'autre part

révèlent d'importantes différences structurelles entre les groupes étudiés et le groupe de référence. Dans l'ensemble, la plus généralisée de ces différences mène à un rapprochement entre les distributions féminine et masculine des emplois dans les communautés. Les femmes des groupes à l'étude, ont en effet tendance à se conformer au modèle structurel masculin de leur propre groupe plutôt qu'à celui établi par les femmes du groupe majoritaire. Alors que dans le groupe de référence, la structure féminine des emplois se différencie de la masculine par une forte concentration dans la catégorie des emplois de cols blancs, celle des femmes des groupes étudiés se caractérise, comme celle des hommes de ces groupes, par un fort pourcentage de travailleuses manuelles.

Une deuxième différence structurelle globale se superpose à la première. Elle se situe entre les hommes et les femmes des groupes étudiés: moins d'accès pour les femmes que pour les hommes aux postes de gestion et de professionnels. Par contre, comme dans le groupe de référence, présence plus accentuée des femmes dans les emplois de cols blancs⁽¹³⁾, bien que les pourcentages qu'elles atteignent dans cette catégorie soient inférieurs à ceux des femmes de ce groupe.

La structure féminine des emplois des groupes étudiés présente donc un double désavantage: un premier par rapport à celle des hommes de ces groupes et un second par rapport à celle des femmes du groupe de référence.

Mais le désavantage des femmes ne s'arrête pas là. Il nous faut en effet tenir compte du fait que les structures masculines des emplois se différencient elles-mêmes selon qu'il s'agit des groupes minoritaires ou du groupe majoritaire.

La comparaison des structures d'emploi des hommes, en effet, montre également un désavantage marqué chez les groupes à l'étude,

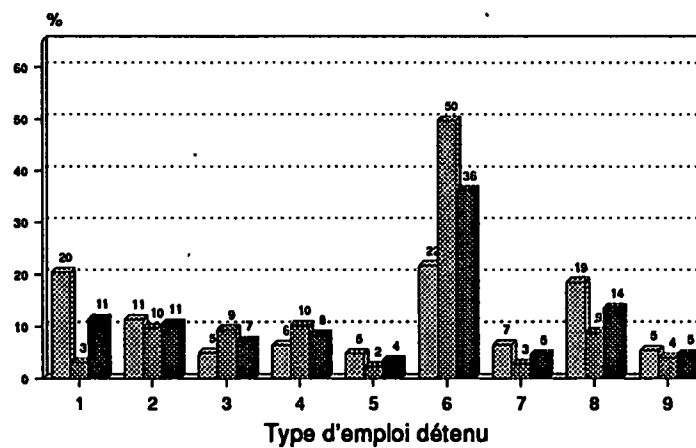
qui, de façon générale, sont surreprésentés dans les emplois manuels et sous-représentés dans les emplois reliés à la gestion.

Les différences structurelles qui précèdent souffrent cependant des exceptions et des particularités:

1. hommes et femmes de la communauté noire anglophone dénotent une tendance à la concentration dans les emplois de cols blancs, avec des taux de participation à cette catégorie de 38% pour les premiers et de 62% pour les dernières. Dans cette communauté, il n'y a donc pas de surreprésentation dans les emplois manuels. Au contraire, le modèle féminin majoritaire de concentration dans les postes de cols blancs est ici accentué;
2. les hommes de la communauté chinoise (et non les femmes) échappent également à la surreprésentation dans les catégories des travailleurs manuels, et ils présentent, comme les autres Asiatiques et les Haïtiens (Noirs francophones), des taux élevés de professionnels et (ou) de non-manuels spécialisés;
3. contrairement aux groupes où on détecte des pourcentages élevés dans les catégories manuelles, les Noirs francophones sont quasi-absents des postes de surveillants et contremaîtres.

SÉRIE DE GRAPHIQUES No 8

Type d'emploi détenu (catégories C.D.P.)
selon le sexe
Groupe de référence



- 1- Cadres et administrateurs
- 2- Professionnels
- 3- Semi-professionnels et techniciens
- 4- Non-manuels spécialisés
- 5- Surveillants, contremaîtres
- 6- Cois blancs
- 7- Qualifiés, indépendants
- 8- Manuels spécialisés
- 9- Manœuvres

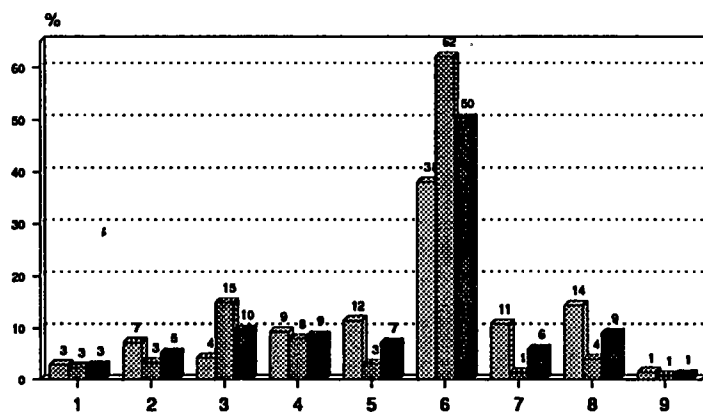
Sexe

Hommes

Femmes

Total

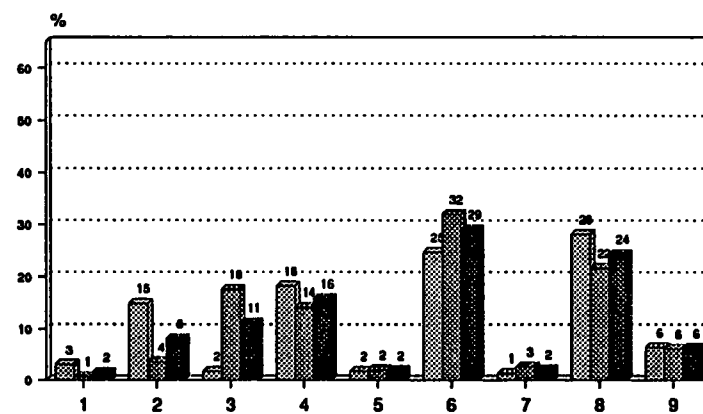
Communauté noire anglophone



Type d'emploi détenu

- 1- Cadres et administrateurs
- 2- Professionnels
- 3- Semi-professionnels et techniciens
- 4- Non-manuels spécialisés
- 5- Surveillants, contremaitres
- 6- Cols blancs
- 7- Qualifiés, indépendants
- 8- Manuels spécialisés
- 9- Manœuvres

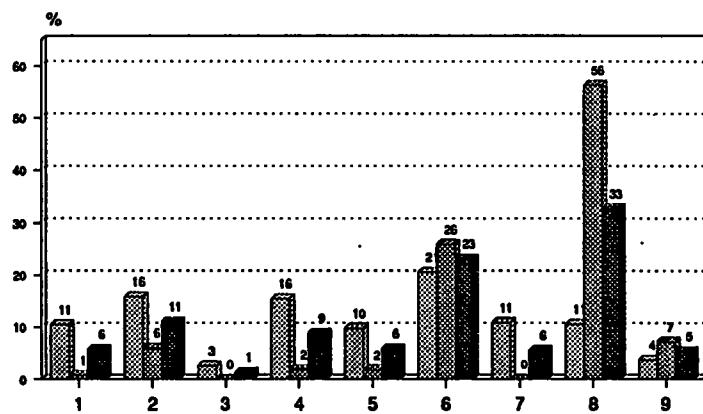
Communauté noire francophone



Type d'emploi détenu

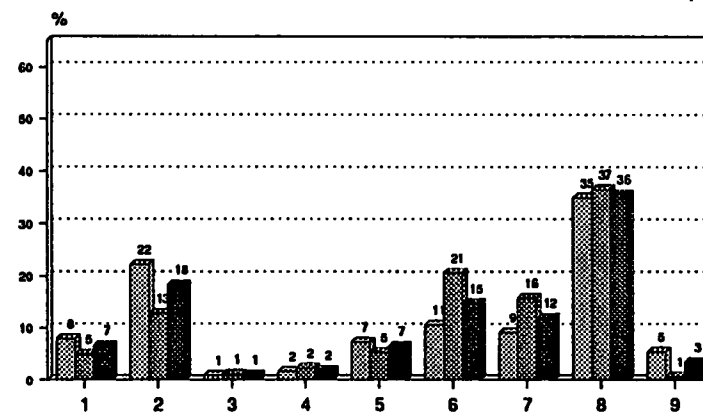


Communauté chinoise



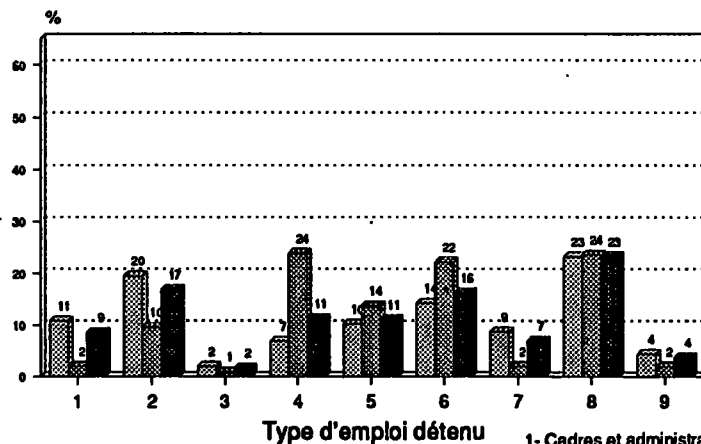
Type d'emploi détenu

Communauté sud-est asiatique



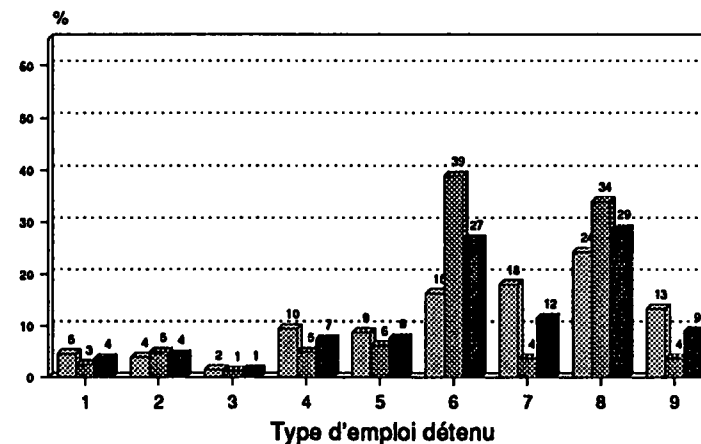
Type d'emploi détenu

Communauté sud asiatique

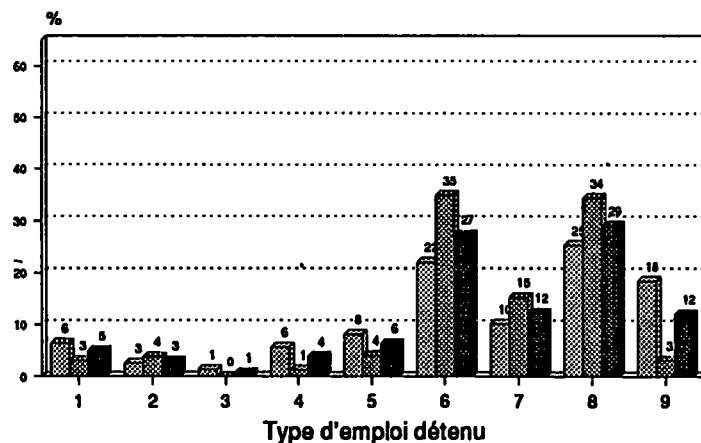


- 1- Cadres et administrateurs
- 2- Professionnels
- 3- Semi-professionnels et techniciens
- 4- Non-manuels spécialisés
- 5- Surveillants, contremaîtres
- 6- Coils blancs
- 7- Qualifiés, indépendants
- 8- Manuels spécialisés
- 9- Manoeuvres

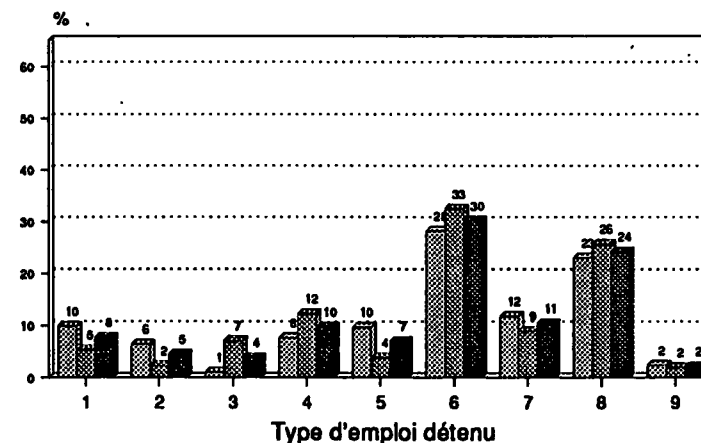
Communauté italienne



Communauté portugaise



Communauté grecque



4.2 Structures sectorielles (série de graphiques n° 9)

Une lecture simultanée du secteur manufacturier et de celui des services suffit à établir la prépondérance chez les groupes étudiés de ces deux secteurs: tous, sauf les Noirs anglophones, dont la proportion y atteint quand-même 43%, y sont insérés pour au moins 50% de leurs effectifs respectifs. Chinois, Portugais, Grecs et Italiens d'origine y sont représentés à plus de 60%. Il n'y a là rien de très surprenant quand on considère les taux élevés de travailleurs manuels que regroupent les communautés étudiées (le groupe de référence n'est inséré dans ces deux secteurs qu'à 19,5%).

C'est donc dire que, dans les autres secteurs, les groupes minoritaires souffrent d'une sous-représentation chronique. Le secteur public en particulier est peu accessible à tous en comparaison du groupe de référence.

Seul le secteur parapublic (enseignement, santé et services sociaux) est ouvert à quelques-uns: Noires anglophones et Sud-asiatiques chez les femmes, Noirs francophones chez les hommes.

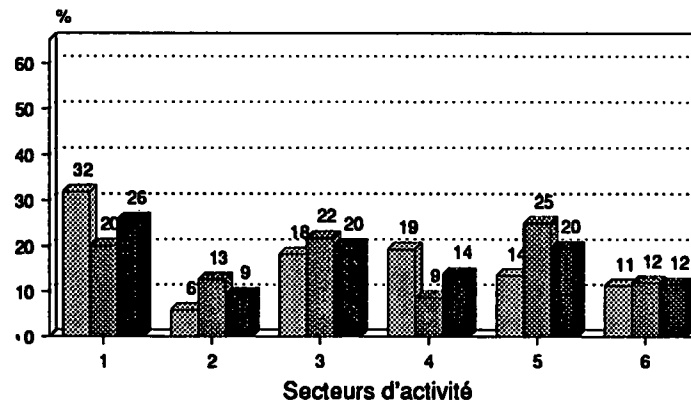
Les hommes noirs anglophones semblent pour leur part surreprésentés dans le commerce de gros, la finance et l'immobilier.

La lecture brute des distributions des emplois et de secteurs d'activité portent à croire que, quelles qu'en soient les raisons, il existe, sur le territoire montréalais, des zones d'activité ghettoïsées, où les emplois occupés par les groupes minoritaires (ceux étudiés ici du moins) sont majoritairement des emplois manuels ou non-manuels subalternes (communauté noire anglophone). Il semble clair aussi que la sous-représentation généralisée dans le secteur public indique une situation qui défavorise les communautés étudiées.

SÉRIE DE GRAPHIQUES No 9

Secteur d'activité selon le sexe

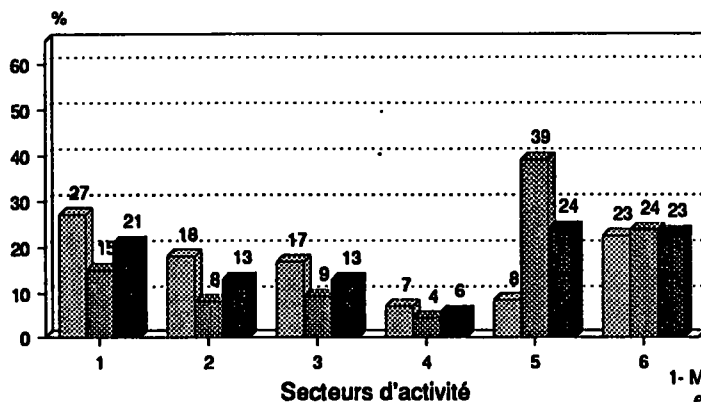
Groupe de référence



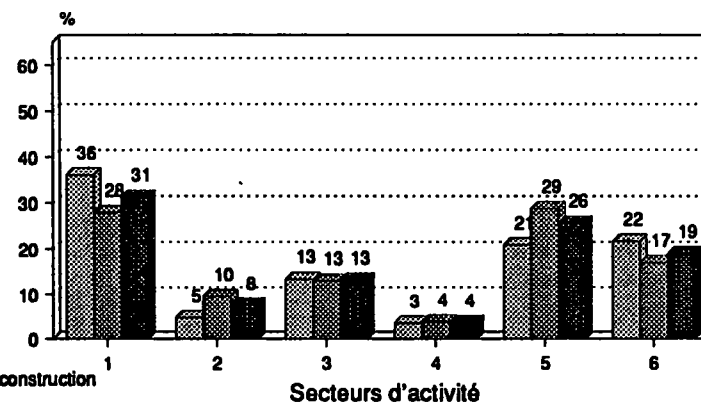
- 1- Manufactures, construction et transport
- 2- Commerce de gros, finance et immobilier
- 3- Commerce de détail et service aux entreprises
- 4- Communications, services publics et gouvernementaux
- 5- Enseignement, santé et services sociaux
- 6- Hébergement, restauration et autres



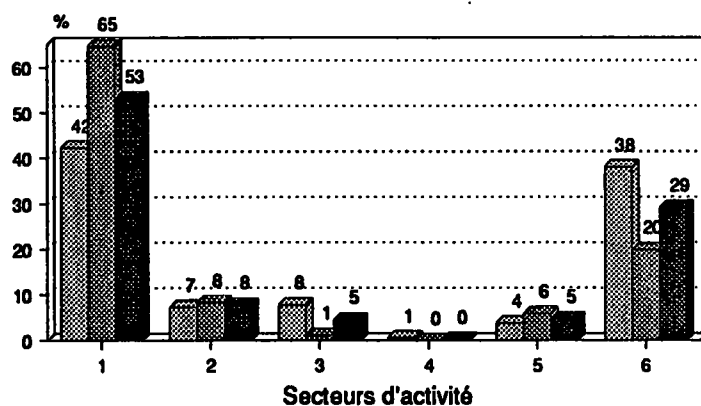
Communauté noire anglophone



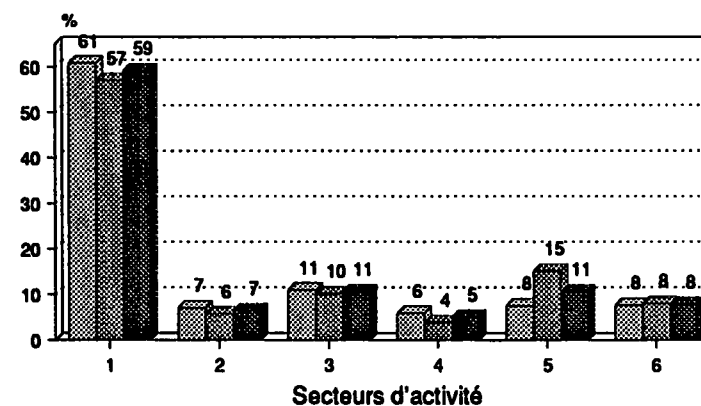
Communauté noire francophone



Communauté chinoise



Communauté sud-est asiatique



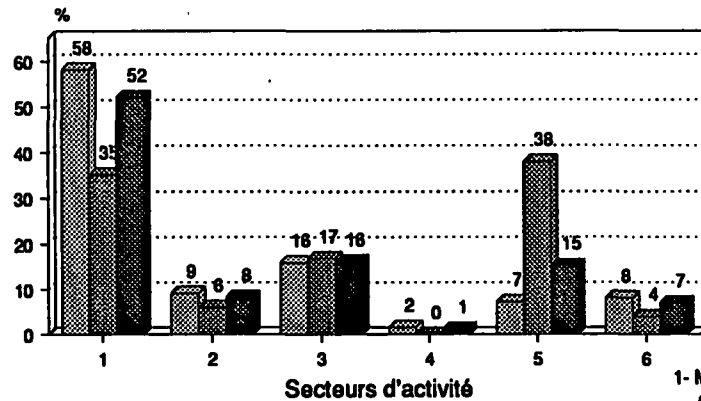
Sexe

Hommes

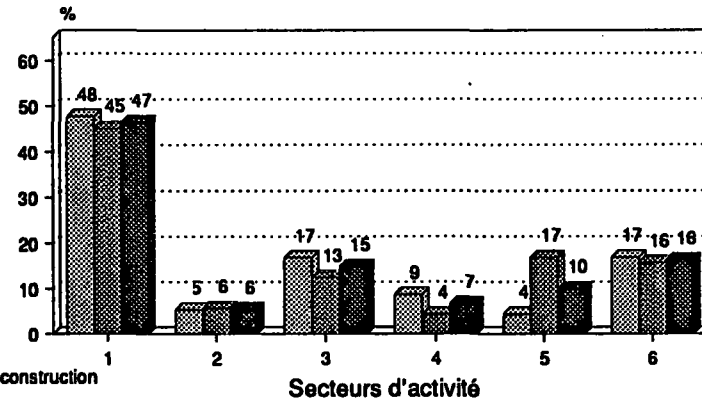
Femmes

Total

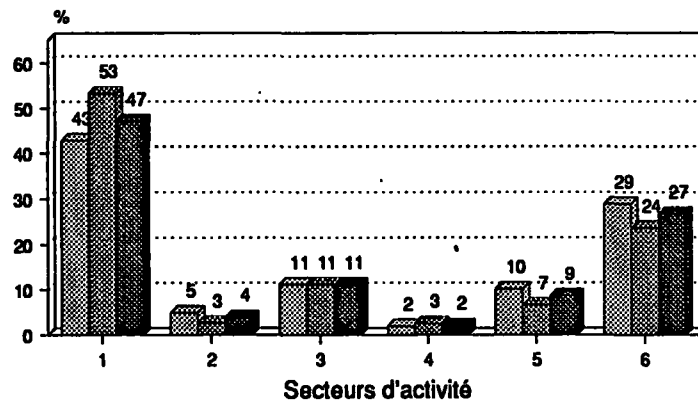
Communauté sud asiatique



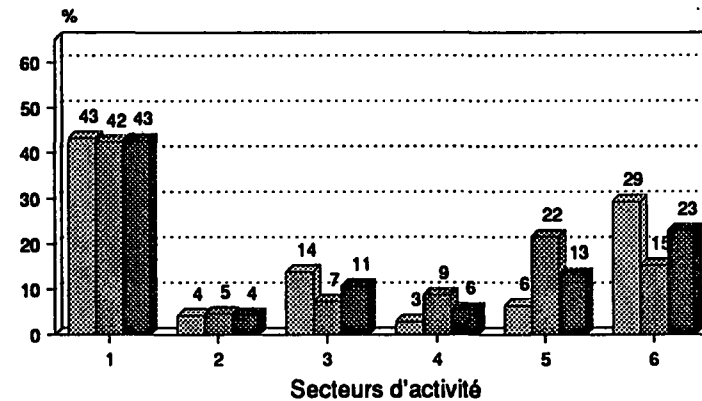
Communauté italienne



Communauté portugaise



Communauté grecque



Sexe

Hommes	Femmes	Total
--------	--------	-------

4.3 Les disparités dans la rentabilisation des qualifications (série de graphiques n°10)

Nous avons voulu vérifier si ces désavantages globaux marquaient des différences attribuables aux niveaux d'éducation atteints.

Pour ce faire, nous avons établi un indice qui met en relation le type d'emploi détenu et le dernier diplôme obtenu, la correspondance entre les deux variables ayant été établie à partir de l'observation empirique des exigences générales de qualification requises pour accéder aux différentes fonctions hiérarchiques de la structure occupationnelle. Il s'agit d'un indice très global, qui ne tient compte que des ajustements structurels et qui ignore par le fait même les mésajustements de degré plus fin.

Malgré cela, notre analyse a démontré que des disparités globales existent dans tous les groupes: à l'exception des hommes de trois communautés (noire francophone, grecque et chinoise) aucun autre groupe n'arrive à rentabiliser son niveau de scolarité dans les mêmes proportions que le groupe de référence.

Alors que, autant chez les hommes que chez les femmes du groupe de référence, le pourcentage de déqualifiés est de 15%, il se situe entre 20% et 30% dans les communautés d'Asie du Sud-est, noire francophone (chez les femmes seulement), et d'Asie du Sud.

Cependant les écarts ne vont pas tous dans ce sens car la mesure utilisée les lie aux structures de scolarité propres aux groupes. Dans un groupe où le niveau d'éducation est majoritairement situé en deçà du cycle secondaire, les déqualifications structurelles paraissent en effet moins fréquentes.

En général les communautés peu scolarisées présentent en effet des taux de déqualification inférieurs au 15% obtenu dans le groupe de

référence. Mais, à l'exception des hommes d'origine chinoise, elles ne présentent pas non plus des taux de promotion supérieurs à celui établi par ce groupe (c'est-à-dire de 17% chez les hommes et de 10% chez les femmes).

Nous nous trouvons donc devant deux situations distinctes. D'un côté les disparités désavantagent les minorités scolarisées, de l'autre côté, les disparités ne marquent ni désavantage ni avantage dans les minorités peu scolarisées. Dans un seul cas, celui des hommes d'origine chinoise, les disparités observées semblent avantageuses.

Nous avons tenté d'examiner de plus près l'une et l'autre situations, en établissant des relations qui permettent à la fois d'observer les processus d'intégration de la main-d'oeuvre au marché du travail et la persistance éventuelle des disparités vers la fin du processus.

4.3.1 L'influence de l'expérience de travail sur les disparités observées

À partir des observations faites sur notre échantillon de Français et de Britanniques d'origine (groupe de référence), nous avons observé que le temps passé sur le marché du travail a un impact sur les déqualifications, qui diminuent, et sur les surqualifications, qui augmentent.

À l'exception de la communauté portugaise, l'ensemble des communautés étudiées se conforme au processus.

Mais, malgré l'amélioration graduelle de leur situation, les communautés scolarisées (de type politique) conservent, pour la plupart, en cours de processus et même après 19 ans d'expérience, des écarts importants avec le groupe de référence. Chez les Noirs

anglophones, il reste 25% de déqualifiés après 19 ans d'expérience (il n'en reste que 12% dans le groupe de référence); chez les Noirs francophones⁽¹⁴⁾, il en reste 19% après 9 ans d'expérience (contre 14% dans le groupe de référence); chez les Asiatiques du Sud-est, 25% demeurent déqualifiés après 9 ans d'expérience, et chez ceux du Sud, 19%. En même temps, les promotions restent moins importantes en général que dans le groupe de référence.

La constance de ces tendances porte à croire que nous sommes bien en présence de disparités imputables à un système qui exclut les membres des groupes minoritaires de type politique. Les écarts avec le groupe majoritaire, qui résultent de cette exclusion, sont particulièrement marqués pour les Noirs anglophones et les Asiatiques du Sud-est.

4.3.2 L'influence du pays de naissance sur les disparités observées

Les Noirs anglophones nés au Canada sont d'ailleurs encore plus désavantagés que l'ensemble de la communauté. Comme les natifs canadiens de notre échantillon sont jeunes dans l'ensemble, nous les avons comparés avec les jeunes du groupe de référence (les moins de trente ans dans les deux groupes). La comparaison montre que les jeunes Noirs anglophones nés au Canada sont près de deux fois plus souvent déqualifiés que les jeunes du groupe de référence (43% contre 23%) et qu'ils obtiennent un taux de promotion de deux fois moins élevé que le leur (4% contre 8%)(¹⁵).

Les données permettent également d'émettre comme hypothèse que les enfants des immigrants d'Europe du Sud, dont le niveau de scolarité a pourtant rejoint celui du groupe majoritaire, et qui ont pourtant été socialisés au Québec, pourraient malgré tout subir un certain niveau d'exclusion sur le marché du travail. Dans nos

échantillons, 30% d'entre eux sont déqualifiés contre 23% dans le groupe de référence⁽¹⁶⁾.

4.3.3 La signification des promotions structurelles dans les communautés ethno-économiques

Par ailleurs, l'analyse du rendement de la scolarité sur le type d'emploi détenu, entreprise par secteur d'activité, montre que la présence de surqualifiés dans les communautés de type ethno-économique (chinoise, italienne, grecque et portugaise) est très majoritairement due à l'insertion économique parallèle et structurellement ghettoïsée de ces communautés. En effet, la majorité des promotions décelées seraient en réalité imputables à l'entrepreneuriat dans les services de restauration et le commerce de détail, dont on sait qu'il est le plus souvent de type familial.

La structure d'emploi des hommes chinois et grecs, qui ne marquait en apparence aucun désavantage par rapport à celle des hommes du groupe de référence, est donc en réalité très différente de cette dernière. On ne peut en effet considérer sur une même base hiérarchique, ces petits entrepreneurs et les cadres de la fonction publique ou d'une grande entreprise.

Les hommes noirs francophones, qui ne présentent pas non plus de disparité globale avec le groupe de référence, semblent être dans le même cas.

4.4 Les résultats structurels de l'exclusion sur le marché du travail

Ces constatations mènent à distinguer deux résultats structurels de l'exclusion, qui coïncident globalement avec les deux types communautaires que nous avons proposés d'utiliser en tant qu'outils permettant une meilleure compréhension de nos observations.

D'une part, l'exclusion mènerait à l'établissement de réseaux économiques parallèles et aurait des effets de ghettoïsation de la main-d'oeuvre immigrée, comme le montrent les structures sectorielle et d'emploi des communautés de type ethno-économique.

À l'intérieur de ces structures, une mobilité toute relative serait cependant possible par la voie de l'entrepreneuriat de type familial.

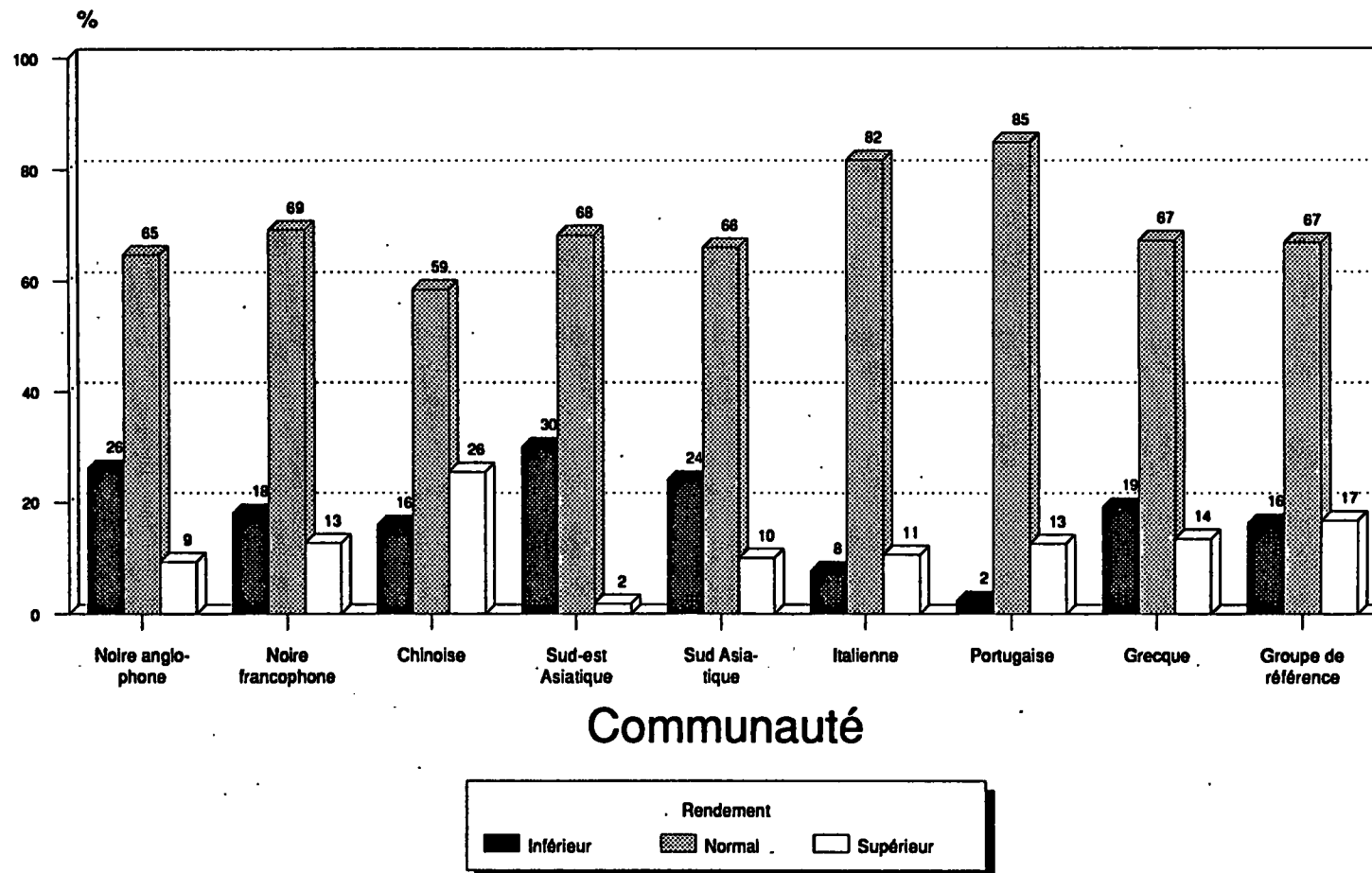
D'autre part, l'exclusion refoulerait les groupes minoritaires qui comportent des ressources dont la mise en valeur ne peut se faire que par la voie de l'insertion à l'économie dominante, vers des emplois qui déqualifient une partie de leur main-d'oeuvre. Les effets de ce type de discrimination se font surtout sentir sur les communautés que nous avons rattachés au type politique.

Une analyse moins globale, axée sur des différences plus fines et sur une comparaison des conditions de travail, mettrait sûrement à jour des disparités beaucoup plus fréquentes que celles que nous avons observées. Néanmoins, les constatations que nous avons été à même de faire à partir d'échantillons très restreints, dénotent des effets (que ce soit au niveau des structures sectorielles ou des structures d'emploi) non équivoques de pratiques de mises à l'écart des groupes minoritaires.

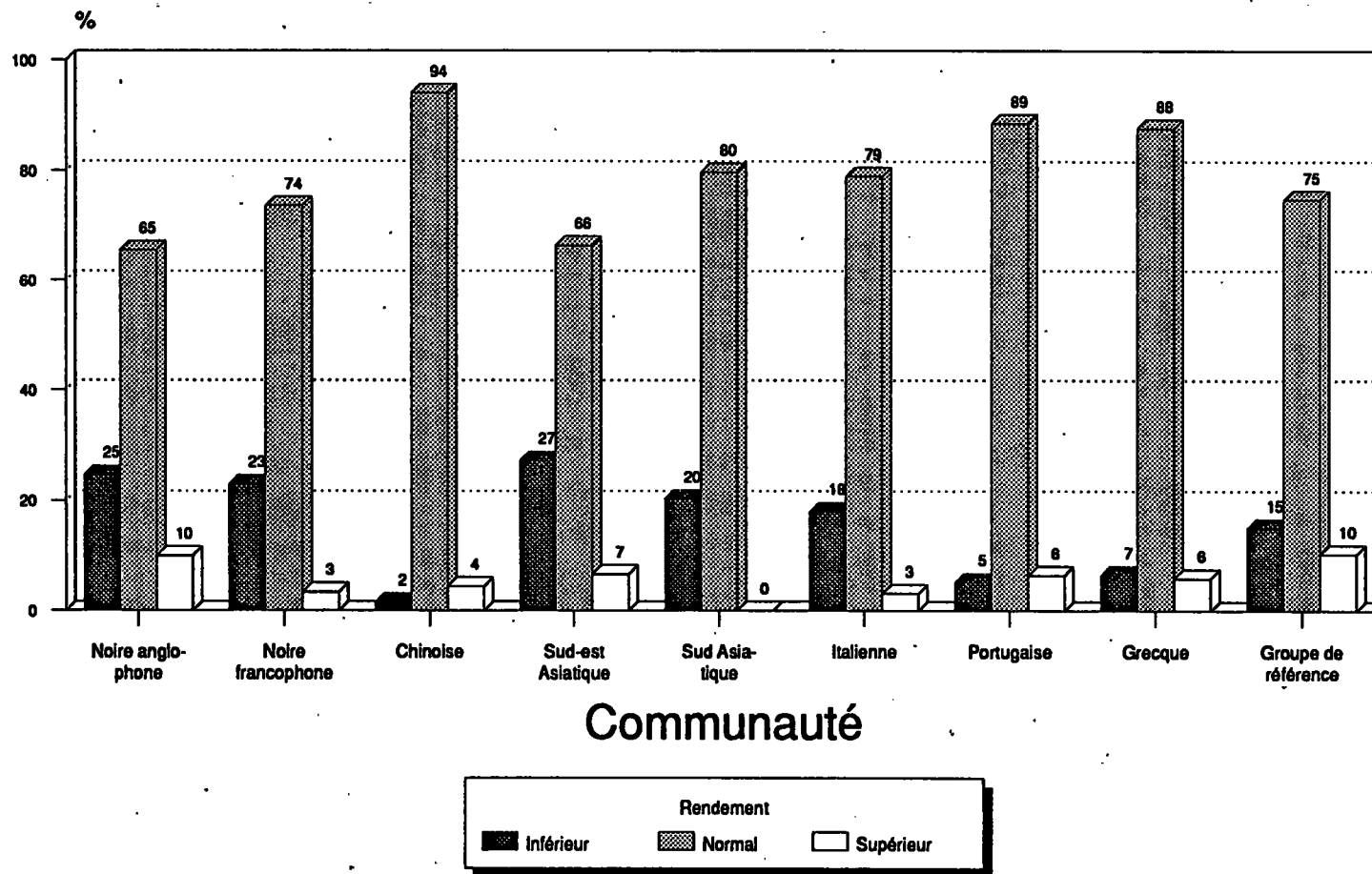
SÉRIE DE GRAPHIQUES No 10

Rendement du niveau de scolarité sur le marché du travail, selon la communauté.

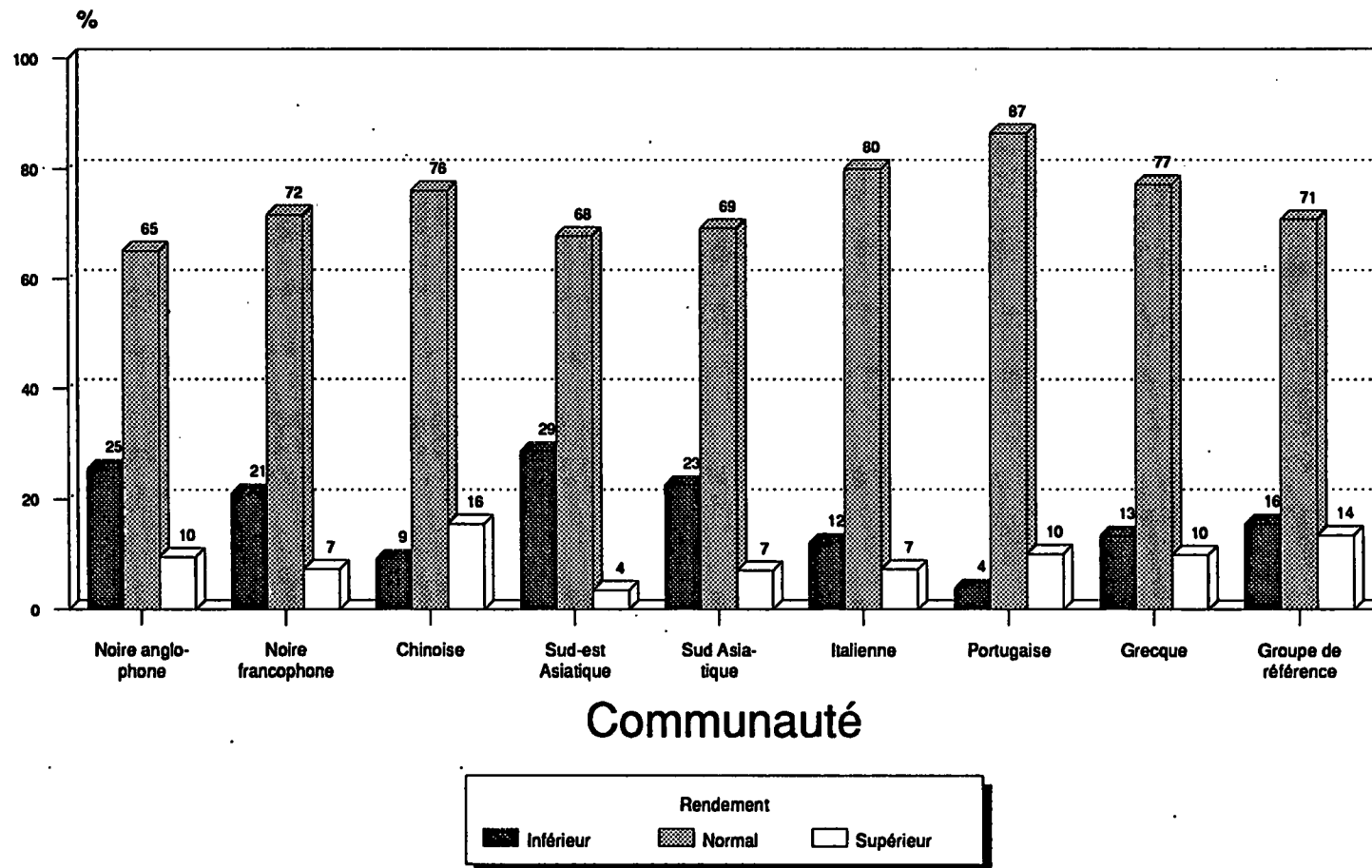
Hommes seulement C.D.P. 1987



Rendement du niveau de scolarité sur le marché du travail, selon la communauté. Femmes seulement C.D.P. 1987



Rendement du niveau de scolarité sur le marché du travail, selon la communauté. Total C.D.P. 1987



5. SYNTHÈSE

Sur la base des échantillons obtenus dans les huit communautés visitées, nous avons entrepris de décrire les caractéristiques générales de ces communautés, et nous avons également mis en évidence les écarts structurels de leurs situations respectives avec celle de notre groupe de référence, représentants ici le groupe majoritaire.

Tout au long de nos observations et analyses, nous avons constaté des tendances générales qui coïncident avec ou qui trouvent une explication dans l'un ou l'autre des deux modèles d'insertion socio-économique que nous avons utilisés à des fins purement heuristiques de compréhension globale et synthétique des différences les plus marquées entre les communautés étudiées. Nous avons rattaché les communautés d'Europe du Sud et chinoise au modèle ethno-économique, celui-ci étant défini par une stratégie d'insertion économique parallèle, fondée sur les réseaux ethniques ou nationaux de départ ayant permis ce type d'adaptation qui optimise la mise en valeur des faibles ressources de classe de ces communautés dans un contexte socio-politique hostile aux groupes d'immigrants. Le type d'insertion ethno-économique établit un modèle de relations interethniques fondé sur une rupture, au moins partielle, de contact entre les groupes de ce type et le groupe majoritaire.

Nous avons rattaché les autres communautés (noire anglophone et francophone, sud et sud-est asiatiques) à un modèle d'insertion que nous avons appelé politico-économique, parce que, à l'inverse du premier, il n'y a pas ici de structure économique parallèle, mais une nécessité structurelle d'insertion économique par le biais des voies empruntées par la population majoritaire, de façon à mettre en valeur les ressources compétitives caractéristiques des communautés de ce type. L'exclusion à leur égard ne peut dès

lors être contrée que par des stratégies politiques, dont la première est la solidarité interne née de cette exclusion.

Les tendances observées sur les communautés rattachées à chacun des deux types font nettement ressortir la ghettoïsation des communautés de type ethno-économique et la marginalisation de celles de type politico-économique.

Le niveau d'éducation, les tendances décelées dans l'acquisition des compétences linguistiques, dans le processus d'identification à la société d'accueil, dans les structures sectorielles et d'emploi, ainsi que dans les niveaux de rentabilisation des qualifications, coïncident généralement avec l'un ou l'autre type de communauté.

- Le niveau d'éducation

Les communautés d'Europe du Sud et chinoise ont un niveau de scolarité moyen inférieur à celui du groupe de référence, bien que les hommes d'origine chinoise et les femmes d'origine italienne et grecque comptent des proportions d'universitaires et de diplômés du collégial relativement proches de celles du groupe de référence. Les niveaux de scolarité atteints sont, à quelques faibles exceptions près, superposables à la structure de classe d'origine de ces groupes.

Dans les communautés de type politico-économique, et la structure de classe d'origine et la structure éducationnelle sont, soit équivalentes, soit supérieures à ce qu'on observe dans le groupe de référence, bien que les informateurs de la communauté noire anglophone aient moins tendance à accéder au niveau universitaire que les autres groupes de ce type.

L'influence du sexe sur les structures de scolarisation n'est cependant pas constante d'un groupe à l'autre. En particulier, le niveau de scolarité des femmes d'origine chinoise et haïtienne (communauté noire francophone) sont nettement moins scolarisées que les hommes de même origine.

Cela dit, les communautés de type ethno-économique ont dans l'ensemble augmenté leur niveau de scolarité après leur arrivée au Québec: les personnes ayant immigré avant 15 ans, et encore plus celles qui sont nées au Québec, sont nettement plus scolarisées que celles qui ont immigré après 15 ans. La communauté portugaise fait cependant exception.

Cette tendance est beaucoup moins nette dans les communautés de type politico-économique, et elle semble même inversée dans les communautés noires, qui semblent éprouver des difficultés d'intégration au système d'éducation québécois. Le cumul de ces difficultés se fait particulièrement sentir dans la communauté haïtienne (noire francophone), qui ne parvient pas, dans les mêmes proportions que le groupe de référence, à franchir le niveau collégial une fois ce cycle entrepris.

- Les compétences linguistiques en français et en anglais

Nos résultats démontrent que l'apprentissage linguistique suit une évolution constante à partir de l'immigration. Cependant c'est le niveau de scolarité qui expliquerait surtout le niveau de compétence linguistique des immigrants. Au-delà du niveau d'éducation, le temps de résidence au Québec et l'âge à l'immigration expliquent également l'acquisition des compétences linguistiques. À la deuxième génération, les groupes étudiés ont dans l'ensemble un taux de bilinguisme de 73%.

Cependant, il reste d'importants pourcentages d'unilingues allophones, d'immigration ancienne ou relativement ancienne dans les communautés de type ethno-économique. Les femmes d'origine chinoise semblent particulièrement handicapées par le facteur linguistique.

- Processus d'identification à la société d'accueil

Le développement d'un référent identitaire québécois ou canadien est également le résultat d'un processus chronologique et générationnel. Nous avons en effet constaté qu'avec le temps, les immigrants de nos échantillons s'identifient de plus en plus, socialement et politiquement, à la société d'accueil, et cela, sans perturber leurs appartenances culturelles, qui restent centrées sur le groupe culturel d'origine. Cette identification progressive à la société d'accueil est un indice d'intégration sociale globale. Toutefois, la structure communautaire, lorsqu'elle existe, sert d'appui dans un premier temps au processus: on se dit généralement étranger dans une première phase, puis "Québécois qui appartient à une autre communauté" dans une deuxième phase, et enfin Québécois ou Canadien tout court dans une troisième. Mais, vestige probable de la ghettoïsation ethno-économique, les immigrants les plus anciens de ces groupes, notamment chez les Italiens et Portugais d'origine, franchissent beaucoup moins souvent que les autres informateurs la troisième phase.

Pour les immigrants, cette identification semble s'effectuer dans un climat quelque peu conflictuel avec le groupe majoritaire. Notons d'abord que, pour des raisons liées à leurs caractéristiques historiques internes, mais aussi aux relations interethniques, le groupe haïtien a moins tendance que les autres groupes à franchir la troisième phase identificatoire, et même la deuxième. Quant aux autres groupes, notamment les Noirs anglophones et les Sud-asiatiques, ils perçoivent dans le groupe majoritaire une tendance

à ne pas reconnaître la légitimité de ce processus identificatoire. Pour ce dernier, quelqu'un qui parle une langue étrangère, ou qui a un accent ou un nom qui sonne étranger, demeure et est traité comme un étranger, selon la perception des nos informateurs. Mais, par dessus tous ces "indicateurs" qui mènent le groupe majoritaire à identifier l'extranéité, la visibilité physique s'imposerait comme facteur prépondérant, selon les informateurs des groupes dits visibles.

- Les structures sectorielles et les structures d'emploi

La situation des groupes étudiés sur le marché du travail dévoile sans équivoque des difficultés d'intégration socio-économique.

Les groupes étudiés se concentrent dans deux secteurs d'activité principaux: le secteur manufacturier et celui des services d'hébergement, restauration et autres.

Cette concentration est compensée dans les communautés de type politique (à l'exception de la communauté sud-est asiatique) par une présence relativement forte dans le secteur des services parapublics (enseignement, santé et services sociaux), bien que des différences sexuelles d'accès à ces services semblent exister dans ces groupes.

Une sous-représentation généralisée dans les services publics et les communications, deux bastions du groupe majoritaire, a également été observée.

Les structures d'emploi révèlent pour tous les groupes des taux élevés de concentration dans les emplois manuels. Cependant les communautés de type politico-économique, dont les compétences universitaires sont marquées, ainsi que les hommes de la communauté chinoise, parviennent à occuper également des emplois

non-manuels de type professionnel, sans toutefois accéder en proportion équivalente au groupe de référence aux postes de gestion.

Généralement, ce sont les communautés de type ethno-économique qui accèdent le plus souvent aux postes de gestion. Toutefois, ces "postes" s'avèrent être insérés dans les secteurs de la restauration et du commerce de détail, soit dans les secteurs de l'entrepreneuriat ethnique, qui suit des lignes de promotion non comparables à celles des emplois du groupe majoritaire.

Des écarts différents entre les groupes étudiés et le groupe majoritaire ont été observés suivant le sexe sur lequel les comparaisons ont été établies. Les femmes des groupes étudiés ne parviennent pas autant que les femmes du groupe de référence à s'insérer dans les emplois de cols blancs. Elles se concentrent, comme les hommes du groupe dont elles font partie, dans les emplois manuels. Seules les femmes noires anglophones échappent à cette règle, mais elles définissent cependant une structure d'emploi qui accentue fortement le désavantage généralisé des femmes du groupe majoritaire sur le marché du travail: elles se trouvent surconcentrées dans les emplois de cols blancs.

Les écarts globaux observés montrent bien qu'en général les groupes étudiés éprouvent des difficultés d'accès au travail, quelles que soient leurs caractéristiques ou compétences de départ. Dans les groupes moins scolarisés qui forment des communautés de type ethno-économique, l'enclavement économique ressort clairement, avec son train d'effets négatifs: ghettoïsation économique marquée et taux élevé d'unilinguisme "allophone", après un temps de résidence au Québec relativement long. Dans les groupes plus scolarisés de type politico-économique, même si la concentration dans les emplois manuels dans les manufactures et les services est partiellement compensée par une percée dans d'autres secteurs et

emplois, sauf dans les emplois de gestion et dans les secteurs publics et des communications, les écarts structurels restent très marqués.

- Rentabilisation des qualifications

Nos analyses ont démontré que, après 10 ou 20 ans d'expérience, les groupes de type politico-économique continuent de subir des écarts qui indiquent une rentabilisation moindre que le groupe de référence de leurs compétences sur le marché du travail. Les Noirs anglophones et les Sud-est asiatiques, en particulier, semblent être soumis à une dévalorisation de leurs qualifications, mais la même tendance est observable dans les autres communautés scolarisées de type politique.

Il nous a été difficile de déceler des dévalorisations structurelles globales dans les communautés de type ethno-économique d'Europe du Sud et chinoise. Ceci est dû en partie au fait que la méthode utilisée pour la mesurer est trop grossière pour détecter la sous-utilisation des compétences situées en-deçà de la diplomation collégiale, niveau où se concentrent en général les communautés de ce type. C'est aussi dû en partie au fait que des gains de statut, par le biais de l'entrepreneuriat ethnique, existent dans ces communautés.

Nous avons cependant observé, dans les communautés d'Europe du Sud, que la deuxième génération, dont les qualifications de base se rapprochent structurellement de celles du groupe de référence, semble tenter de rompre le modèle d'insertion ethno-économique des immigrés. Les informateurs de deuxième génération des communautés d'Europe du Sud délaissent en effet les secteurs ethniques traditionnels, leur langue de travail est le français ou l'anglais, et ils s'engagent dans le travail salarié dans les mêmes proportions que le groupe majoritaire. Cependant, cette nouvelle stratégie d'insertion globale, qui semble être la même que celle déployée

par les groupes de type politique, pourrait leur être moins rentable qu'au groupe majoritaire.

Le constat le plus clair, parmi ceux qui ressortent des analyses dans les différences de rentabilisation des qualifications (diplôme et expérience) sur le marché du travail, est la tendance constante, dans les communautés de type politique, soit les communautés noire anglophone, sud-est asiatique, noire francophone et sud-asiatique, à subir des taux de déqualification supérieurs et des taux de surqualification inférieurs au groupe de référence. Le nombre restreint de cas ne permet pas toujours de dégager la significativité statistique de cette tendance, mais sa constance ne permet pas de laisser de doute sur la réalité qu'elle révèle: il semble bien que la discrimination, et sa récurrence sociale, aient ici laissé leur marque.

Il semble par ailleurs que ces communautés ne soient pas toutes affectées au même point par les pratiques d'exclusion. Les communautés noire anglophone et sud-est asiatiques seraient peut-être plus exposées de ce point de vue que les autres.

(1) L.R.Q., C.C.-12.

(2) Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne concernant la Commission et instituant le Tribunal des droits de la personne, L.Q. 1989, C-51. Cette loi, sanctionnée le 22 juin 1989 n'était pas encore entrée en vigueur lors de la rédaction du présent rapport. La mise en oeuvre des recommandations qui en découlent s'effectuera sûrement après l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte.

(3) Les résultats ne sont pas significatifs pour cette communauté suite au petit nombre d'immigrés de moins de 15 ans au cours de la période.

(4) À noter qu'il s'agit ici des actifs exclusivement.

(5) Communauté portugaise exceptée, tel que déjà signalé.

(6) Cependant, les jeunes femmes d'origine chinoise, sous-représentées dans notre échantillon, pourraient présenter un profil différent.

- (7) Rien n'était fait cependant pour promouvoir le français auprès des communautés ethniques.
- (8) À noter également que le léger biais en faveur des informateurs plus âgés dans les communautés portugaise et italienne pourrait accentuer artificiellement la tendance décelée.
- (9) Seule la communauté noire anglophone est unilingue au sens strict, puisque dans toutes les autres communautés, c'est une troisième langue qui constitue la langue d'origine.
- (10) Ici aussi le biais introduit par une légère surreprésentation des femmes plus âgées pourrait accentuer la tendance.
- (11) Excluant ceux du groupe de référence.
- (12) Nous entendons cette expression dans le sens parsonien de "Societal community", c'est-à-dire selon les termes mêmes de Parsons, "the total society as a system, which forms a Gemeinschaft, which is the focus of solidarity or mutual loyalty of its members, and which constitutes the consensual base underlying its political integration" (Parsons, 1967: 423).
- (13) Dans notre regroupement des emplois, cette catégorie inclut les emplois (semi et non spécialisés) de bureau, de la vente et des services.
- (14) Il s'agit probablement des femmes, mais nous ne pouvons le vérifier.
- (15) Ces écarts sont significatifs au seuil de 0,03.
- (16) Des écarts ne sont cependant pas significatifs au seuil de 0,05.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABELLA, Rosalie S.
1984 égalité en matière d'emploi: Rapport d'une commission royale, Toronto, Commission d'enquête sur l'égalité en matière d'emploi.
- ADELMAN, Howard
1982 Canada and the Indochinese Refugees, Régina, L.A. Weigl Educational Associates ltd.
- ANDERSON, Grace et HIGGS, David
1979 L'héritage du futur: Les communautés portugaises au Canada, Ottawa, Le cercle du livre de France, Ministère des approvisionnements et services.
- BEAUJOT, R.; BASAVARAJAPPA, K.G. et VERMA R.B.P.
1986 Le revenu des immigrants au Canada: La conjoncture démographique, Ottawa, Ministère des Approvisionnement et Services Canada.
- BERNIER, Bernard; ELBAZ Mikhael; LAVIGNE Gilles
1970 "Ethnicité et lutte de classes", Anthropologie et Sociétés, Vol. 2, No 1, pp. 15-60.
- BONACICH, Edna
1972 "A Theory of Ethnic Antagonism: The Split Labor Market", American Sociological Review, No 37, pp. 547-559.
1973 "A Theory of Middleman Minorities", American Sociological Review, No 38, pp. 583-594.
- BOSSET, Pierre
1989 La discrimination indirecte dans l'emploi, Cowansville, Ed. Yvons Blais inc.
- BOYD, Monica
1985 "Immigration and Occupational Attainment in Canada", Ascription and Achievement: Studies in Mobility and States, Ottawa, Carleton University Press.
- BREDIMAS-ASSIMOPOULOS, Nadia
1975/11 "Intégration civique sans acculturation - les Grecs à Montréal", Sociologie et sociétés, Vol. 7, No 2, Montréal, Presses de l'université de Montréal.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRETON, Raymond

- 1978 "The Structure of Relationships Between Ethnic Collectivities", IN DRIEDGER, Leo; The Canadian Ethnic Mosaic - A Quest for Identity, Canadian Ethnic Studies Association Series, Vol. VI, Toronto, McClelland and Stewart.
- 1981 The Ethnic Community as a Resource in Relation to Group Problems: Perceptions and Attitudes, Toronto, University of Toronto.
- 1983 "La communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et Sociétés, Vol. XV, No 2, pp. 23-37.

BUCHIGANI, Norman et INDRA, Doreen M.

- 1985 Continous Journey: A Social History of South Asians in Canada, Toronto, Ed. McLelland and Stewart.

CHANCY, Max

- 1985 L'école québécoise et les communautés culturelles: Rapport du comité, Montréal, Ministère de l'éducation.

CHICHA-PONTBRIAND, Marie-Thérèse

- 1989 Discrimination systémique - fondement et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité en emploi, Cowansville, éd. Yvons Blais.

CHIMBOS, Peter et AGOCS, Carol

- 1983 "Kin and Hometown Networks as Support System for the Immigration and Settlement of Greek Canadians", Canadian Ethnic Studies, Vol. XV, No 2.

Comité consultatif du Président du comité exécutif de la communauté urbaine de Montréal sur les relations interculturelles et interraciales

- 1987 Rapport final, Montréal.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU QUEBEC

- 1984 Enquête sur les allégations de discrimination raciale dans l'industrie du taxi à Montréal, Montréal, CDPQ.
- 1987 Programme d'accès à l'égalité et accès des minorités aux services publics, Montréal, CDPQ.
- 1988 Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités visibles et ethniques, Montréal, CDPQ.
- 1988 Bilan de recherche sur la situation des minorités ethniques et visibles dans le logement et pistes d'intervention, Montréal, CDPQ.
- 1988 L'accès à l'égalité dans l'emploi: Guide d'élaboration d'un programme volontaire, Montréal, CDPQ, 6 cahiers.

CONSTANTINIDES, Stephanos

- 1983 Les Grecs du Québec, Québec, éd. le Métèque.

DaROSA, Victor M.P.; POULIN, Richard

- 1986 "Espaces ethniques et question linguistique au Québec à propos des communautés italienne et portugaise", Canadian Ethnic Studies/études ethniques au Canada, Vol. XVIII, No 2.

DAUDLIN, Bob

- 1984 L'égalité, ça presse! Rapport du comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne, Ottawa, Chambre des communes.

DESCHAMPS, Gilles

- 1982 étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec: Bilan après un ans de séjour., Montréal, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration du Québec.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DESROSIERS, Denise; GREGORY, Joel W.; PICHE, Victor
1978 La migration au Québec: Synthèse et bilan bibliographique,
Montréal, éd. de l'Université de Montréal.
- DRIEDGER, Leo; THACKER, Charlene; CURRIE, Raymond
1982 "Ethnic Identification: Variations in Regional and
National Preferences.", Canadian Ethnic Studies, Vol. XIV
No 3.
- DUNCAN, Berverly; DUNCAN, Otis Dudley
1968/06 "Minorities and the Process of Stratification.",
American Sociological Review, Vol. 33, pp. 356-364.
- GARON, Muriel
1988 Une expérience de testing de la discrimination raciale
dans le logement à Montréal, Montréal, Commission des
droits de la personne du Québec
- GAVAKI, Efie
1983 "Urban Villagers: The Greek Community in Montreal", IN Two
Nations, Many Cultures (Prentice Hall Canada Inc.),
Montréal, éd. J.L. Elliot.
- GLAZER, Nathan; MOYNIHAN, Daniel P.
1975 Ethnicity: Theory and Experience, Cambridge, éd. Harvard
University.
- GORDON, Milton
1964 Assimilation in American Life.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC
1981 Autant de façon d'être québécois: Plan d'action du
gouvernement du Québec à l'intention des communautés
culturelles, Québec, Comité ministériel permanent du
développement culturel et scientifique.
- HECHTER, Michael
1987 Principles of Group Solidarity, Berkeley, University of
California Press.
- HELLY, Denise
1979 Les Chinois à Montréal: 1877 à 1951, Montréal, IQRC.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

HENRY, Frances

- 1985 Who Gets the Work?: A Test of Racial Discrimination in Employment, Toronto, The Social Planning Council of Metropolitan Toronto.

HUGUES, S.; DAVID, R.; KALLEN, E.

- 1974 "The Anatomy of Racism: Canadian Dimensions", IN Race, Racism, and Ethnicity, Montréal, Harvest House.

ISAJIW, Wsevolod W.

- 1983 "Multiculturalism and the Integretion of the Canadian Community", Canadian Ethnic Studies, Vol. XV, No 2.

JANSEN, Clifford J.; LA CAVERA, Lee R.

- 1981 Italians in Canada, Downsview, éd. York University.

JOHNSON, Graham E.

- 1979 "Chinese Family and Community in Canada: Tradition and Change", IN Two nations, many cultures - Ethnic groups in Canada, Scarborough (Ontario), éd. Jean Léonard.

JOHNSTON, Hugh

- 1984 Les Indiens asiatiques au Canada, Ottawa, La société historique du Canada.

JUTEAU-LEE, Danielle

- 1979 "La sociologie des frontières ethniques en devenir", Sociologie et Société, Ottawa, éd. de l'Université d'Ottawa.

LABELLE, Micheline

- 1978 Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Montréal, éd. de l'Université de Montréal.

LABELLE, Micheline; TURCOTTE, G.; KEMPENEERS, M.; MEINTEL, D.

- 1987 Histoire d'immigrées. Itinéraire d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal, Montréal, Boréal.

LAPERRIERE, Anne

- 1983 L'intégration socio-scolaire des enfants immigrants dans les écoles de milieux socio-économiquement faibles: Une recherche exploratoire, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LAPERRIERE, Anne; DESCHAMPS, Gilles

- 1978 Les fondements sociaux des types d'insertion "culturelle" observés chez les néo-québécois et l'utilisation politique des cultures ethniques (Communication présentée au colloque annuel de l'ACSALF), Montréal, ACSALF.

LARIVEE, Yves

- 1989 Rapport synthèse: Immigration et langue de travail, Montréal, Office de la langue française.

LATIF, Georges

- 1988 L'école québécoise et les communautés culturelles: "Rapport déposé au bureau du sous ministre", Montréal, Ministère de l'éducation.

LESCOP, Renée

- 1988 Politiques et programmes de logement: Leurs effets sur l'exercice du droit au logement pour les minorités ethno-culturelles du Québec, Montréal, Commission des droits de la personne du Québec.

MAJOR et MARTIN inc.

- 1978 La perception et les attitudes des entrepreneurs-employeurs face à l'embauche d'immigrants: Une enquête exploratoire, Montréal, Ministère de l'immigration du Québec.

MCDADE, Kathryn

- 1988 Barriers to Recognition of the Credentials of Immigrants in Canada, Ottawa, Institute for research on public policy.

NEWMAN, Williams M.

- 1978 "Theoretical Perspectives for the analysis of social pluralism", IN DRIEDGER, Leo; The Canadian Ethnic Mosaic - A Quest for Identity, Canadian Ethnic Studies Association Series, Vol. VI, Toronto, McClelland and Stewart.

PAINCHAUD, Claude; POULIN, Richard

- 1988 Les Italiens au Québec, Hull, éd. Critiques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

PARSONS, Talcott

1967 Social Structure and Personality, New York, éd. Free press.

1967 "Full Citizenship for the Negro American?", Sociological Theory and Modern Society, New York, éd. Free press.

PROULX, Daniel

1988 "Le défi de l'égalité et la Charte canadienne des droits", La revue du barreau, Tome 48, No 4, Montréal, éd. Yvons Blais.

RAMIREZ, Bruno

1984 Les premiers Italiens - L'origine de la petite Italie du Québec, Montréal, Boréal Express.

RICHMOND, Anthony H.; KALBACH, Warren G.

1980 Degré d'adaptation des immigrants et de leurs descendants, Census analytical study, Ottawa, Statistiques Canada.

SHIU-CHING CHIANG, F.

1978 Occupational Achievement of Post-War Chinese Immigrants in Montreal, Vol. 78, No 4, Montréal, McGill University Working Papers in Migration and ethnicity.

SIVANANDAN, A.

1973 "Race, Class and Power: An Outline for Study", Race, Vol. XIV, No 4.

TCHORYK-PELLETIER, Peggy

1989 L'adaptation des minorités ethniques, Montréal, Cégep de St-Laurent.

TEPPER, Elliot L.

1981 D'un continent à l'autre: Les réfugiés du sud-est asiatique, Ottawa, éd. L'association canadienne des études asiatiques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- VACCARD, Maria
1988 Certaines caractéristiques de l'habitation et de l'ethnicité sur l'île de Montréal, Montréal, Commission des droits de la personnes du Québec.
- VELTMAN, Calvin
1985 L'insertion socio-linguistique des Québécois d'origine Portugaise, Montréal, I.N.R.S.-Urbanisation.
- VELTMAN, Calvin; IOANNOU, Tina
1984 Les Grecs du quartier Parc-Extension: insertion dans la société d'accueil, Montréal, I.N.R.S.-Urbanisation.
- VERBUNT, Gilles
1983/01 "Pour une politique de l'intégration", Projet.
- WARNER, Louise
1983 Profil de la communauté noire anglophone du Québec, Montréal, CIPACC.
- WILEY, Norbert F.
1967/10 "The Ethnic Mobility Trap and Stratification Theory", Social Problems, Vol. 15.
- WILLIAMS, Dorothy W.
1989 Blacks in Montreal 1628-1986: An Urban Demography, Cowansville, éd. Yvons Blais.
- WILSON, William J.
1978 The Declining Significance of Race: Blacks and Changing American Institutions, Chicago, University of Chicago.